

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÊTRE QUÉBÉCOIS :
ANALYSE DU DISCOURS MÉDIATIQUE ENTOURANT LE QUESTIONNEMENT
IDENTITAIRE DES QUÉBÉCOIS SOULEVÉ PAR LES ACCOMMODEMENTS
RAISONNABLES.

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
MÉLANIE GIRARD

JANVIER 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Je remercie mon conjoint pour sa patience, son dévouement, ses petites et grandes poussées dans le dos qui m'ont aidée à persévérer jusqu'à la fin.

Je remercie mon directeur de maîtrise, Jacques Beauchemin, pour le soutien apporté ainsi que pour avoir fait de chacune de nos rencontres une source d'inspiration qui m'a fourni cette petite étincelle qui nous pousse à aller de l'avant.

Je remercie tous les journalistes assez patients pour mettre en ligne et superviser des blogues de discussions. Si l'information part souvent dans tous les sens, elle n'en est pas moins riche de contenu et ouvre la voie à un nouvel objet de recherche qui n'a pas fini de nous livrer ses possibilités.

Je remercie également tous les commentateurs anonymes sans lesquels mon travail n'aurait pu avoir cette profondeur et j'invite tout un chacun à se livrer à cet exercice qui contribue à donner encore plus de richesse aux sources d'information dont on dispose.

RÉSUMÉ

INTRODUCTION	1
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE
TRANSFORMATIONS SOCIALES INDUITES PAR L'HYPERMODERNITÉ

CHAPITRE I
PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

1.1. Introduction	4
1.2. Problématique de recherche	4
1.3. Notion d'hypermodernité	6
1.3.2 Le renouvellement des démocraties contemporaines	8
1.4. Hypothèses et questions de recherche	9

CHAPITRE II
CADRE THÉORIQUE : FAIRE SOCIÉTÉ EN CONTEXTE D'HYPERMODERNITÉ

2.1 Introduction	13
2.2 Globalisation	14
2.3 Démocratie des identités	17
2.4 Éthique de la modernité inaugurale	20
2.5 Usages de l'identité	23
2.6 Sociétés pluralistes ou sociétés au pluriel?	25

CHAPITRE III CADRE THÉORIQUE : LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE

3.1 Introduction	26
3.2 Fondements du nationalisme québécois	26
3.2.1 Nationalisme québécois à l'heure de l'hypermodernité	27
3.3 Identité particulière : Le Québec dans le Canada	31
3.4 Judiciarisation du politique	33
3.5 Conclusion	34

CHAPITRE IV ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

4.1 Méthode et population	35
4.2 Échantillonnage et collecte des données	37
4.3 Analyse des données	41

CHAPITRE V LES QUÉBÉCOIS À LA RECHERCHE DE LEUR IDENTITÉ

5.1 Introduction	44
5.2 Interprétation des résultats obtenus	46
5.2.1 La sauvegarde identitaire	46
5.2.2. L'identité québécoise	50
5.2.3. L'ouverture à l'autre	55

5.2.4. Égalité – laïcité – liberté – fraternité?	57
5.2.5. Un territoire francophone en Amérique	63
5.2.6. Liberté et intégration	65
5.3 Conclusion	67

CHAPITRE VI

COLLECTIVITÉ ET DEVENIR : LES BASES D'UN COLLECTIF INCERTAIN

6.1 Inclusion et rapport à l'autre	70
--	----

CONCLUSION	76
------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	85
---------------------	----

RÉSUMÉ

Dans les sociétés occidentales contemporaines, la question de l'identité collective est sujette à de grandes tensions; que l'on pense aux impacts de la nouvelle éthique hypermoderne ou à la globalisation des marchés économiques, informationnels et migratoires. Ces données traversent les sociétés et contribuent à modifier les liens identitaires forgés par la collectivité pour se représenter. Le travail de recherche présenté dans ce mémoire vise à démontrer en quoi ces nouvelles données modifient la représentation identitaire des Québécois.

Le travail a été divisé en deux parties : la première décrit les différentes tendances dites « hypermodernes » de la société occidentale contemporaine et leur impact sur la définition identitaire de la société québécoise contemporaine alors que la deuxième partie de ce mémoire veut illustrer cette transformation. Cette analyse prend appui sur l'idée que les demandes d'accommodements raisonnables faites par les groupes culturels issus de l'immigration poussent les Québécois à devoir définir leur propre identité. C'est par l'analyse des lettres d'opinions adressées aux grands quotidiens de la presse écrite québécoise visant les décisions d'accommodements rapportés par les journaux québécois durant la période de 2007-2008 que l'on tente de cerner les contours de cette définition identitaire. Ce qui nous mènera à la conclusion que les réactions populaires à l'encontre des accommodements raisonnables n'auraient pu avoir lieu dans un autre contexte et que c'est justement les pressions de l'hypermodernité qui font en sorte que les groupes culturels éprouvent de plus en plus le besoin de s'affirmer de manière identitaire. C'est ce qui explique que l'identité québécoise prend aujourd'hui une tournure toute particulière alors que les enjeux liés à l'hypermodernisation du Québec et à la sauvegarde de la particularité francophone de la majorité de ses habitants dans un monde où les frontières sécurisantes d'autrefois sont traversées par des idéologies concurrentes se révèlent dans toute leur acuité. Cette identité n'en devient alors que plus fragilisée du fait que les frontières de l'identité québécoise sont perméables.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation croissante de l'immigration en provenance de pays non-occidentaux au Québec. Malgré le fait qu'un grand nombre d'immigrants choisissent de s'établir dans la région métropolitaine, cet apport migratoire provoque des réactions positives comme négatives aux quatre coins de la province¹. En effet, de par leurs phénotypes et leurs croyances religieuses et culturelles, les individus issus de cette nouvelle immigration viennent heurter la tranquille hégémonie « pure laine » jusque là établie. Ainsi, les Québécois voient aujourd'hui éclater leurs valeurs traditionnelles à travers une kyrielle de pratiques culturelles nouvelles introduites, et par l'essor de la hypermodernité, et par l'établissement et la participation à la société de nouveaux citoyens québécois. Cette situation fait naître quelques tensions qui font en sorte que la cohabitation n'est plus aussi harmonieuse qu'elle l'était au Québec². Depuis quelques années, une part de l'opinion publique québécoise semble craindre que cet apport étranger vienne diluer la culture québécoise³. La saga entourant les « accommodements raisonnables » en est un bon exemple.

Cette polémique a été alimentée par la décision de la Cour Suprême du Canada concernant le droit du port du kirpan dans les écoles, les journaux locaux ont alors fait le recensement de différents règlements particuliers qui ont eu lieu entre certains établissements publics et des membres de communautés ethniques. Que l'on pense aux différentes demandes concernant la souccah, l'érouv, les écoles rabbiniques, le port du kirpan, le port du turban sikh au lieu du casque de sécurité au

¹ Lire à ce sujet l'introduction ainsi que la section II et III du rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Bouchard, Gérard. Taylor, Charles : rapport final abrégé tiré <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-abrege-fr.pdf>

² Ibidem

³ Ibidem : se référer plus particulièrement à la section II du rapport cité ainsi qu'à l'analyse de notre corpus.

Port de Montréal, mais encore aux autres cas survenus plus récemment comme le givrage des fenêtres du YMCA du Parc en raison de la présence de jeunes hassidiques dans la cour adjacente, la recommandation écrite du Service de police de Montréal demandant à ses policières de faire appel à un collègue masculin lorsque les juifs hassidiques refusaient de parler à un policier féminin, la modification des horaires des bains publics par la Ville de Montréal pour « accommoder » les baigneuses musulmanes, ou encore l'interdiction de la présence des maris lors de cours prénataux au CLSC de Parc-Extension et finalement les demandes d'aménagement d'un lieu de prière pour les étudiants musulmans à l'École de technologie supérieure. Il faudrait également ajouter à cette longue liste la dispense donnée à quelques élèves musulmans, pour des motifs religieux, de jouer de la flûte à bec dans un cours de musique tout comme la décision de certains élus politiques de souhaiter joyeuses fêtes au lieu de joyeux Noël pour ne pas froisser les membres de certaines communautés religieuses.

Ces aménagements ont eu pour effet principal de soulever l'indignation populaire et de pousser les Franco-québécois à vouloir affirmer davantage leur propre identité culturelle. Ce malaise s'est principalement illustré à travers les tribunes médiatiques devenues pour l'occasion un carrefour d'échanges où les divers protagonistes ont exprimé leurs inquiétudes face au devenir québécois. La décision de la Cour Suprême portant sur l'affaire du kirpan en a surpris plusieurs, si l'on en croit les vives réactions qu'elle a suscitées dans la population québécoise. Elle a aussi servi d'amorce à la crise des accommodements raisonnables qui a fait rage au Québec au cours de 2007 et 2008.

Mais en quoi consiste exactement un accommodement raisonnable? Il existe au Canada une politique selon laquelle un individu peut au nom du droit à l'égalité, bénéficier d'un accommodement si une règle, en apparence neutre, est jugée discriminatoire pour cette personne en particulier. Cependant, cet accommodement

doit pouvoir s'appliquer sans contrainte excessive pour la partie qui doit y consentir. L'accommodement raisonnable n'exige pas que l'on change les règles, mais que l'on consente à une exception pour que des personnes présentant des caractéristiques particulières ne soient pas discriminées. L'accommodement permet en définitive de maintenir l'égalité de tous.

Cette position va dans le sens défini par les aspirations contemporaines concernant le principe de liberté individuelle et l'égalité chèrement défendue dans les sociétés occidentales. On peut alors se demander ce qui a pu déclencher ce tollé autour des accommodements raisonnables dans l'opinion publique québécoise. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle c'est l'identité même de la société québécoise qui paraissait menacée par ces décisions, qui ne sont pas toujours d'ordre juridique, mais qui toutes privilégient le particulier face au collectif. Ces réactions populaires à l'encontre du jugement de la Cour Suprême au sujet du kirpan tout comme la controverse soulevée par la question des accommodements raisonnables au Québec nous semblent alors témoigner des difficultés éprouvées par la société québécoise actuelle. Il apparaît alors que cette société, poussée par la déstructuration politique, économique, sociale et identitaire induite par ce que certains auteurs appellent l'hypermodernité⁴, éprouve une difficulté à se représenter comme collectif. Ce sentiment est exacerbé par le fait que certains groupes minoritaires recourent aux chartes pour défendre leurs droits, accentuant l'impression générale de fragmentation de la société. Le discours politique québécois, en se référant de plus en plus souvent au « nous », traduit l'importance grandissante que prennent les questions d'identité dans nos sociétés⁵. Ce sont les fondements identitaires de cette identité collective défendue dans les tribunes journalistiques par la population québécoise que nous allons tenter de mettre à jour dans ce mémoire.

⁴ Prise de position adoptée par différents auteurs de la post-modernité mais plus précisément défini sous le thème de l'hypermodernité par LIPOVETSKY, G. dans *Les temps hypermodernes*. Grasset, 2004

⁵ TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble?* Éditions Fayard, 1997. et BEAUCHEMIN, Jacques. *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*. Éditions Athéna, Montréal, 2004.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

1.1 Introduction

Les années 2007-2008 furent marquées au Québec par la médiatisation d'une question épineuse propulsant l'identité québécoise au cœur des débats populaires. Ce sujet, mis en évidence par la réaction des Québécois par rapport aux différentes demandes d'accommodements faites par des individus issus de groupes d'origine immigrante, allait mettre en lumière les tensions vécues par les Québécois dans la définition de leur identité collective. Nous avons donc choisi d'aborder ce mémoire en traitant de la question de l'identité inhérente à la création d'une collectivité illustrée par les débats entourant la « saga » des accommodements raisonnables au Québec.

1.2 Problématique de recherche

Le discours social québécois est traversé par des préoccupations « identitaires ». Il devient alors intéressant de se pencher sur cette identité qui semble menacée. Existe-t-il réellement un « nous » québécois? Notre hypothèse de départ tient au fait que l'immigration actuelle ainsi que le contexte socioculturel international forcent les Québécois à devoir définir leur propre identité alors que cette dernière n'a jamais été aussi incertaine qu'à l'heure actuelle. Cette situation expliquerait les tensions que l'on voit apparaître dans le discours québécois contemporain. Le point de départ de notre analyse portera sur les conditions « hypermodernes » associées aux changements induits par l'immigration qui favorisent l'émergence de préoccupations à portée identitaire. Si ces deux modalités semblent divergentes au premier abord, elles comportent certaines affinités qui, nous le croyons, nous permettront d'analyser le discours identitaire québécois contemporain.

En partant du fait qu'il a toujours existé une immigration au Québec, notre interrogation de départ portera sur le fait que ce sursaut identitaire fait partie d'une mouvance idéologique qui touche toutes les sociétés contemporaines. La notion d'hypermodernité⁶ culturelle servira de base à l'élaboration de notre analyse. En effet, nous croyons que les préoccupations pour l'identité, qui ne sont pas seulement le propre des Québécois, renvoient aux caractéristiques des sociétés hypermodernes. Comme plusieurs auteurs l'ont démontré, la dynamique de la modernité a connu, depuis une cinquantaine d'années, une accélération qui fait en sorte qu'on assiste aujourd'hui à une certaine radicalisation de ses principes.⁷ De l'économie à la politique, au développement de préoccupations éthiques, toutes ces dimensions de l'existence sociale ont subi différentes transformations qui font en sorte que le citoyen contemporain pense différemment son appartenance à la communauté dans laquelle il vit. C'est donc au niveau macrosociologique que nous souhaitons aborder le sujet qui nous préoccupe, soit la question de l'identité dans le contexte de l'hypermodernité.

Nous aborderons dans un premier temps l'influence qu'exercent la globalisation économique et l'hypermodernité culturelle sur la vie politique ainsi que sur la manière de vivre et de participer à la vie de la communauté. Nous verrons notamment que les nouvelles technologies de la communication permettent aujourd'hui aux individus de puiser dans un réseau presque illimité de valeurs, de traditions et de manières de vivre autrefois inaccessibles. À cette description de l'hypermodernité, nous ferons suivre une analyse de la société québécoise en prenant comme point de départ le moment où les Québécois ont commencé à envisager le territoire du Québec comme une frontière à l'identité et où ces derniers sont passés de Canadiens français à Québécois. Nous verrons également en quoi les

⁶ Nous avons emprunté ce terme à LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes*, Grasset, Paris, 2004. Un ouvrage dans lequel il développe cette notion d'accentuation des principes de la modernité.

⁷ BEAUCHEMIN, J. *La société des identités*. Québec, 2004. p.18 en référence à la thèse développée par A. GIDDENS, *Les conséquences de la modernité*, Paris, 1994. p.155.

aspirations sociopolitiques des Québécois sont influencées par leur position au sein du Canada.

1.3 Notion d'hypermodernité

Depuis les années 70, la question de la postmodernité a proliféré dans la littérature scientifique pour expliquer les transformations vécues dans les sociétés occidentales⁸. Plusieurs auteurs s'intéressent davantage à la dimension éthique qui correspond à ce mouvement. En effet, la question de l'hypermodernité est vaste et les approches théoriques que nous avons privilégiées n'offrent qu'une représentativité réduite du sujet. Nous avons choisi de nous centrer sur les approches qui seraient à même d'offrir certains éléments de réponses sur le devenir des sociétés occidentales contemporaines et ainsi nous permettre de mieux comprendre les lignes de force qui traversent la dynamique identitaire québécoise.

Comme le souligne Alain Touraine, de nos jours, des milliards d'individus voient les mêmes programmes de télévision, boivent les mêmes boissons, portent les mêmes vêtements et utilisent la même langue pour communiquer. De plus, nous voyons se former une opinion publique mondiale s'exprimant dans de vastes assemblées internationales qui s'inquiètent sur tous les continents du réchauffement de la planète, des effets des essais nucléaires ou de la propagation du sida⁹. Pour reprendre la définition proposée par Touraine, « la globalisation signifie que des technologies, des instruments, des messages, sont présents partout, sans qu'ils ne

⁸ BEAUCHEMIN, J. *La société des identités*. Québec, 2004, LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes*. Grasset, 2004, LIPOVETSKY, Gilles. *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Gallimard, 1992, MAFFESOLI, Michel. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Éd. Grasset et Fasquelle, 1992, TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmine, 1992, TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble?* Éditions Fayard, 1997, TOURAINE, Alain. *Qu'est-ce que la démocratie?* Fayard, 1994 ainsi que THUOT, Jean-François. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Éditions Nota Bene, 1998. Chacun définit une facette de la postmodernité en lien avec leurs propres intérêts de recherche.

⁹ TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble?* Éditions Fayard, 1997. p. 16

soient liés à aucune société ou à aucune culture particulière¹⁰. » Il s'agit d'un phénomène qui, s'il favorise la participation collective au niveau planétaire, renforce également le sentiment de fragmentation identitaire éprouvé par les communautés nationales parce qu'il brise les liens qu'entretenaient les communautés locales ou nationales avec leurs propres institutions.

Nous verrons que, si la globalisation s'occupe de rapprocher les continents, les individus, dans leur quête de liberté « *hypermoderne* », se tournent, quant à eux, vers leur propre individualité et se définissent de plus en plus en tant que personnes libres de leurs choix. Une toute nouvelle approche de la vie communautaire se développe qui ne passe plus désormais par les grandes représentations rassembleuses de la modernité mais par l'association disparate d'une multiplicité d'individualités qui semble ne plus être en mesure d'élaborer un projet commun. C'est à ce constat qu'est arrivé Maffessoli¹¹. Il aborde le triomphe du quotidien et de la tribu urbaine dans une vision de la société contemporaine qui ne s'encombre plus de la raison pour définir un avenir et qui passe par la formation de petites collectivités hétéroclites connectées les unes aux autres où l'identité personnelle se fond dans l'identité de groupes. Cette représentation sociale est basée sur la négociation entre les différents groupes présents sur un même territoire plutôt que sur le partage de grands idéaux collectifs. Cette manière de voir est proche de celle de Lipovetsky¹² pour qui l'hypermodernité transforme aujourd'hui le sens de la notion de responsabilité, telle que l'avait formulée la modernité inaugurale, en une myriade de conceptions personnelles. Nous voyons se dessiner une nouvelle manière d'aborder le présent et nos relations aux autres qui est le reflet de la nouvelle époque. Ce temps est celui où l'individu, dans ses relations interpersonnelles, tout comme dans ses aspirations, n'entrevoit plus le futur comme un projet collectif, mais comme lié à

¹⁰ *Ibid.* p. 16

¹¹ Voir MAFFESOLI, Michel. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Éd. Grasset et Fasquelle, 1992.

¹² Voir LIPOVETSKY, Gilles. *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Gallimard, 1992.

un projet personnel construit au gré de ses intérêts. La société est alors atomisée par le fait que l'importance est mise davantage sur les désirs individuels que sur un projet de société poursuivi en commun. Tout passe ainsi par l'individu, qui prend ses propres aspirations comme point d'appui à la construction de son devenir. Voilà qui n'est pas sans provoquer quelques effets dans la manière de se représenter la société, mais également dans la manière qu'ont ces sociétés de porter leurs aspirations par l'intermédiaire de la politique.

1.3.2 Renouveau des démocraties contemporaines.

Alain Touraine¹³ estime que les grands enjeux des sociétés démocratiques d'aujourd'hui doivent désormais tenir compte des nouvelles pratiques citoyennes et des réalités migratoires suscitées par la globalisation. Cette transformation est, selon lui, provoquée tout autant par le développement d'une économie mondialisée que par la métamorphose de certaines valeurs qui pousse la société à redéfinir la participation citoyenne à l'intérieur de frontières étatiques qui deviennent de plus en plus floues. S'ajoute à cette nouvelle manière de vivre la citoyenneté, une façon d'aborder le rôle des individus en société que Charles Taylor¹⁴ nomme la quête d'authenticité. Cette quête représente pour ce dernier une manière de faire où l'individu se sert de sa propre individualité pour entrer en relation avec la société qui l'entoure. Dans cette perspective, l'individu inscrit sa participation citoyenne à partir de ses propres intérêts transformant du même coup les références sociales traditionnelles. Nous verrons donc que la société contemporaine se définit par l'influence grandissante des nouvelles aspirations « morales » de la démocratie contemporaine.

¹³ Voir TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble?* Éditions Fayard, 1997. Ainsi que TOURAINE, Alain. *Qu'est-ce que la démocratie?* Fayard, 1994.

¹⁴ Voir TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité.* Éditions Bellarmin, 1992.

Cette transformation est également constatée par Thuot¹⁵, qui décrit un changement de cap dans les aspirations politiques des sociétés contemporaines. Cette mutation se manifeste dans une transformation du politique dont la fonction se ramène maintenant à celle de médiateur entre les différents groupes qui luttent afin de se faire entendre. Le politique se retrouve alors circonscrit à un terrain de négociation où les groupes à caractère identitaire tiennent le haut du pavé. C'est également la conclusion à laquelle en arrive Jacques Beauchemin¹⁶, dont les analyses nous permettront de passer en revue les différentes déterminations économiques, culturelles, juridiques et politiques qui participent à la fragmentation de la société et appellent à la définition d'une nouvelle éthique qui tiendrait compte des nouvelles réalités sociales et politiques des sociétés contemporaines. Comme nous le verrons, ces transformations à l'œuvre dans les sociétés hypermodernes ne sont pas sans effet sur la définition identitaire des Québécois.

1.4. Hypothèses et questions de recherche

Nous observerons, en deuxième partie d'analyse, que la situation politique du Québec comporte plusieurs niveaux d'analyses qui vont de la construction de l'identité individuelle en contexte hypermoderne à celle de l'identité collective dans le cadre de rapports de forces entre le Québec et le Canada. Nous chercherons à démontrer comment l'investissement du politique, par ce que Beauchemin appelle les « identités » et l'hypermodernité culturelle, participe d'un même mouvement à l'affaiblissement des grands fondements normatifs de l'État-Providence mis en place au siècle dernier et concourent à la transformation des aspirations citoyennes québécoises. Nous serons finalement en mesure de concentrer notre analyse sur ces nouvelles réalités qui influencent les représentations que se font les Québécois de leurs rapports à l'altérité et à eux-mêmes.

¹⁵ Voir THUOT, Jean-François. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Éditions Nota Bene, 1998.

La dernière partie de notre analyse portera sur une étude approfondie des réactions populaires au sujet des accommodements raisonnables. Cette recherche aura pour but de faire ressortir ce que ce discours nous apprend sur le « *Nous* » québécois. Après avoir exploré les raisons de la résurgence de la question identitaire dans la société québécoise contemporaine, nous serons en mesure d'identifier de quelle façon cette identité prend forme dans le discours populaire. C'est donc la définition de ce qu'est « être Québécois aujourd'hui » que nous allons tenter de cerner, à la lumière des grands enjeux définis par l'hypermodernité et notamment par l'immigration de plus en plus diversifiée qui bouleverse la relative homogénéité des populations occidentales et plus particulièrement, dans le cas qui nous concerne, la composition de la société québécoise.

Au-delà des effets provoqués par l'hypermodernité, et sur un autre registre, la réalité québécoise est aujourd'hui traversée par différents courants qui font en sorte de délégitimer la référence nationale qui fut développée depuis la révolution tranquille. Cette référence identitaire a fait en sorte, à travers les années, de donner aux Québécois l'impression de vivre dans un État qui n'a rien à voir avec le reste du Canada¹⁷. Cette réalité est cependant bouleversée par l'arrivée d'immigrants qui se définissent davantage comme Canadien vivant dans la province de Québec et qui comprennent difficilement les velléités d'autonomie politique véhiculées par de nombreux Québécois¹⁸. Le rapport aux immigrants, dans ce contexte est double : les immigrants sont parfois perçus comme une menace à la conservation de la spécificité culturelle québécoise, mais en même temps, dans le cas d'une intégration réussie, ils peuvent contribuer à augmenter les représentants culturels de cette communauté particulière et donner plus de poids et de légitimité aux demandes politiques du

¹⁶ Voir BEAUCHEMIN, Jacques. *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*. Éditions Athéna, Montréal, 2004.

¹⁷ MACLURE, J et GAGNON, A.G. « *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. » Québec Amérique, Montréal, 2001. p.42

¹⁸ HELLY, D. VAN SCHENDEL, N. *Appartenir au Québec*. Collection Culture et société, Montréal. 1995. p.139

Québec¹⁹. On doit donc convaincre les immigrants de rallier la culture franco-québécoise tout en s'efforçant de sauvegarder le plus possible ce qu'il en reste.

Ainsi, l'identité québécoise est constituée en grande partie par un sentiment de fragilité identitaire. La pertinence de la recherche se situe donc au niveau de l'analyse des relations de pouvoir instituées entre les représentants de la communauté franco-québécoise « de souche » et les autres groupes culturels issus de l'immigration dans la définition de la communauté politique québécoise. Nous serons alors en mesure de faire le point sur les ambiguïtés et les ambivalences de l'identité québécoise encadrée par la controverse soulevée par les accommodements raisonnables. Notre analyse se fera par le biais du discours populaire tel que rapporté par les journaux locaux. L'objectif est de circonscrire ce qui constitue l'identité québécoise aux yeux des Québécois qui se sont exprimés dans la foulée des débats portant sur les accommodements raisonnables.

Partant du principe que les reproches faits aux immigrants reflètent les aspirations de la communauté franco-québécoise, nous voulons examiner en quoi consiste cette identité québécoise. Cette analyse de contenu nous permettra de regrouper les thèmes relatifs à l'identité collective québécoise dans le discours populaire. Nous partirons du principe, dans la première partie de notre analyse, que la définition hypermoderne de l'identité contemporaine, de même que les nouvelles modalités de la démocratie, poussent les Québécois à vouloir affirmer leur identité collective de manière à résister aux forces de fragmentation sociale engendrées par le principe d'hypermodernité que nous venons d'évoquer. Ainsi, pour forger leur identité, ces derniers se positionnent face à un groupe extérieur, « les immigrants », pris en tant qu'ensemble quasi-monolithique qui serait perçu comme une menace à l'intégrité de cette identité. Ce phénomène se fonde largement sur l'impression que les demandes d'accommodement accordées aux groupes ethno-culturels participent

¹⁹ Ibid. p.162

à la création de sous-territoires culturels qui menaceraient le fondement même de l'identité québécoise. Le but ultime de notre travail sera donc de circonscrire la teneur du discours identitaire québécois à la faveur de la « commotion » provoquée par la controverse soulevée par la question des accommodements raisonnables.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE : FAIRE SOCIÉTÉ EN CONTEXTE D'HYPERMODERNITÉ

2.1 Introduction

Tel que mentionné par Schnapper, Durkheim affirmait, à la fin du XIXe siècle, que :

Le passage à la société moderne est un processus général d'émancipation de l'individu par rapport aux solidarités particulières, aux enracinements dans un territoire, ainsi qu'aux contraintes de la nature.²⁰

Pour ce dernier, la modernité allait affranchir l'homme de ses passions religieuses et ethniques pour lui donner une autonomie nouvelle, plus rationnelle, dans son rapport à l'État. La nation elle-même n'était qu'une étape dans un processus historique dont elle ne constituait pas le terme²¹. Elle devait alors servir de référence temporaire aux différences culturelles qui sauraient au bout du compte s'incorporer à l'idée même d'humanité. La suite des choses allait lui donner tort.

En effet, malgré la forte influence qu'a eue la déclaration universelle des droits de l'Homme, les sociétés semblent encore loin d'avoir dépassé leurs préoccupations identitaires, ethniques et religieuses. Nous vivons aujourd'hui dans une époque marquée par une forte affirmation des identités. Loin d'avoir acquis le détachement nécessaire à l'élaboration d'une société basée uniquement sur des références universelles, la situation actuelle est plutôt caractérisée par l'affirmation des multiples appartenances religieuse, nationale ou sexuelle alors que tout devient matière à différenciation. Porté par l'effet de la globalisation planétaire, le monde, à l'aube du XXI^e siècle, change à une vitesse vertigineuse. Depuis une soixantaine d'années, la

²⁰ SCHNAPPER, D. *La relation à l'autre*. Gallimard, Paris, 1998. p.397

²¹ SCHNAPPER, D. *Op. Cit.* p.399

vitesse des télécommunications et des déplacements fait en sorte que la planète nous semble devenue bien petite. La dynamique de la globalisation est d'autant plus rapide que les flux ne sont pas que matériels et s'étendent à la circulation des services, des données, des messages audiovisuels, du courrier électronique, et des échanges d'information dans la globosphère.²² Cette nouvelle réalité provoque un changement dans les aspirations éthiques des sociétés contemporaines²³. Chacun souhaite faire valoir sa différence tout en réclamant plus d'égalité dans le cadre de démocraties qui se retrouvent alors écartelées entre idées cosmopolitiques et passions communautaires.

2.2 Globalisation

Depuis maintenant une soixantaine d'années, le rythme des changements produits par l'essor du capitalisme et des nouvelles technologies a poussé les contemporains à repenser leur mode de vie. Le phénomène se vérifie sur plusieurs plans : tant au niveau de l'échange d'idées, des découvertes scientifiques et technologiques que dans l'ordre des petites révolutions matérielles, l'accès de plus en plus rapide à la nouveauté ainsi que la consommation accélérée et diversifiée qui transforment nos manières de vivre tout comme nos conceptions vis-à-vis de l'environnement²⁴. Mais la globalisation, c'est également, et surtout, la nouvelle réalité mondiale qui implique l'émergence de nouveaux pouvoirs qui transcendent les structures nationales. L'économie de marché est désormais portée par de nouvelles méthodes de production telles que la délocalisation et la productivité²⁵. Une réalité qui provoque de durs changements au cœur même des sociétés occidentales car l'économie globalisée influence désormais tout autant la politique des États que la vie

²² RAMONET, I. *Géopolitique du chaos*. Gallimard, Folio Actuel, 1997. p.73

²³ Thèse développée par BEAUCHEMIN, J. *La société des identités*. Athéna, Montréal, 2004.

²⁴ LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes*. Grasset, 2004 p.70

²⁵ RAMONET, Ignacio. *Globalisation, culture et démocratie*. Dans ELBAZ, Mikhael, HELLY, Denise. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. L'Harmattan. Presses de l'Université Laval. 2000. p.46

quotidienne des individus. L'entreprise transnationale d'aujourd'hui n'a plus de centre et s'exprime à travers un réseau constitué de différents éléments complémentaires qui se trouvent dispersés un peu partout à travers le monde.²⁶

La nouvelle économie est caractérisée par la délocalisation, la robotisation et les réorganisations du travail qui ont pour but, comme le rappelle Ramonet, d'atteindre une hausse constante de productivité et de compétitivité sur les marchés internationaux se traduisant souvent par la mise à profit d'une main-d'œuvre bon marché au Sud et des licenciements massifs au Nord²⁷. Ces pratiques échappent de plus en plus au pouvoir de l'État. Ces derniers apparaissent aujourd'hui dépassés par ces flux économiques et informationnels. En même temps, le marché international et la culture de masse semblent participer à l'homogénéisation des pratiques économiques et culturelles. On remarque ainsi que le fonctionnement de certains États semble correspondre davantage aux caprices du marché qu'à l'influence des élites politiques au pouvoir²⁸. L'État n'offre plus aujourd'hui les garanties de protection économique et sociale qui étaient les siennes il y a quelques décennies. Une réalité qui a conduit Boutros Boutros-Ghali, ex-secrétaire général des Nations Unies, à déclarer que « la réalité du pouvoir mondial échappe largement aux États, tant il est vrai que la globalisation implique l'émergence de nouveaux pouvoirs qui transcendent les structures étatiques.²⁹ »

Mais les effets de la globalisation ne se font pas sentir que dans l'économie mondialisée. En effet, cette globalisation ne saurait réussir sans l'apport extraordinaire des flux informatiques et communicationnels permis par l'essor des nouvelles technologies de l'information. Qu'on pense à la transmission de données numériques par l'intermédiaire du réseau Internet ou aux satellites de communication

²⁶ *Ibid.* p.49

²⁷ *Ibid.* p.35

²⁸ *Ibid.* p.40

²⁹ *Ibid.* p.49

qui permettent la communication en temps réel entre les individus de tous les horizons. Tout semble désormais accessible : voyages, musique, nourriture, biens de consommation et d'information, tout se croise et s'échange aux quatre coins de la planète.

Ce phénomène brise les liens que la communauté locale ou nationale entretenait auparavant avec ses propres institutions, ce qui a pour effet direct de renforcer le sentiment de dilution identitaire au sein de la communauté nationale. La globalisation n'est donc pas sans effets négatifs. Comme le souligne Touraine :

Gouverner un pays aujourd'hui consiste avant tout à rendre son organisation économique et sociale compatible avec les exigences du système économique international, tandis que les normes sociales s'affaiblissent et que les institutions se font plus modestes, libérant un espace croissant pour la vie privée et les organisations volontaires³⁰.

Nous voyons se dessiner une nouvelle société pour laquelle les grandes aspirations au bien être collectif se trouvent désormais remplacées par des considérations beaucoup plus pragmatiques. Les citoyens délaissent l'espace public pour se tourner vers des préoccupations d'ordre privé parce qu'ils se sentent de moins en moins solidaires de leur État national dont les dirigeants, eux-mêmes, ne se voient souvent plus comme appartenant à la communauté nationale dont ils sont l'émanation. On voit alors surgir un peu partout à travers le monde des réactions à cette mainmise économique qui se traduisent notamment par le désarroi social, l'explosion des inégalités, l'apparition de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion, la crise de la valeur-travail, le chômage de masse, la progression de l'irrationnel, la prolifération des intégrismes, la xénophobie, et, simultanément, par une très forte préoccupation éthique³¹.

³⁰ TOURAINE, A. *Op. Cit.* p.18

³¹ RAMONET, I. *Op. Cit.* p.44

Cependant, si les entreprises globales ont contribué à donner l'impression d'une homogénéisation des pratiques culturelles, commerciales, politiques et économiques calquées sur le modèle occidental, il n'en reste pas moins que ces pressions ont aussi servi à développer, parallèlement à cette nouvelle économie du pouvoir, des réseaux tout aussi internationaux de protestation et de transformation culturelle inédits. Utilisant les mêmes réseaux globaux, on voit alors apparaître divers regroupements de revendications qui cherchent des alternatives au néo-libéralisme mondialisé. La construction de nouvelles identités procède alors d'un bricolage de différents courants identitaires qui deviennent le symbole même de la société hypermoderne. Ces mutations sont au fondement de cette nouvelle éthique sociale à la faveur de laquelle nous voyons poindre les affirmations identitaires sur l'horizon politique contemporain.

2.3 Démocratie des identités³²

Si 1789 annonce le règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, en réalité, la liberté avait préséance sur les deux autres. Une liberté qui constitua les fondements même de la société libérale. Cette dernière prônait en même temps la responsabilité de l'individu dans ses rapports à la société. Séparant l'activité citoyenne et l'activité économique, l'idéologie libérale repose en effet sur la croyance que les intérêts des individus vont finir par se rencontrer sur un marché libéré de toute contrainte. Cette représentation de la société sera supplantée dans l'Après-guerre par celle qu'instituait l'État Providence qui proposera, quant à lui, une nouvelle éthique sociale. Cette éthique qui faisait de l'égalité sociale sa valeur principale favorisa l'explosion de revendications de la part de différents regroupements dans le but d'accéder concrètement à cette égalité. Mouvements des noirs, mouvements des femmes, des homosexuels et autres groupes minoritaires paveront la voie à une

³² En référence aux idées défendues par GAUCHET, M. *La Démocratie contre elle-même*. Paris, Gallimard. 2002.

vision égalitariste de la société qui constitue encore aujourd'hui son fondement éthico-politique. Ainsi, comme le soutient Beauchemin :

Ce que rendait possible la dynamique sociopolitique libérée par l'Etat providence, c'était le développement exponentiel de la revendication à fondement identitaire, sous la bannière non plus de l'intérêt général, mais sous celle de groupes à fondement identitaire³³.

Mais cette mutation du politique entraînait en même temps un mouvement continu de revendications conduisant à l'effritement d'une vision *communautaire*³⁴ de la société qui renvoie à ce que Beauchemin appelle justement « *la société des identités*³⁵ ».

Ainsi, l'État-Nation, autrefois lieu de mise en forme d'un projet commun de société, cède aujourd'hui la place aux intérêts de groupes cherchant à redéfinir la société dans laquelle ils vivent. Ils s'accordent ainsi aux nouvelles tendances inscrites dans les pratiques économiques, politiques et culturelles des sociétés contemporaines. Cette évolution fait en sorte que la démocratie subit de nos jours, différentes pressions qui la redéfinissent. Comme le rappelle Thuot, « la démocratie à l'origine c'est littéralement le pouvoir du peuple³⁶. » La démocratie est alors vécue dans les sociétés modernes comme un projet d'émancipation du peuple dans la perspective du progrès. Cependant, aux visions enthousiastes du progrès succède de nos jours un projet moins sûr de lui, « dominé par le précaire et l'éphémère³⁷. »

³³ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.53

³⁴ Terme choisi en référence à l'idée d'une cohésion sociale sur la base d'un projet éthico-politique à fondement identitaire. Voir BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.*

³⁵ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.*

³⁶ THUOT, J.F. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie.* Nota Bene, 1998. p.27

³⁷ LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes.* Grasset, 2004 p.70

Nous assistons ainsi au relatif abandon des grandes revendications collectives. Narcisse³⁸ revient à la charge, et chacun appréhende désormais son horizon en considérant d'abord ses intérêts. D'où l'apparition de ce que Beauchemin identifie comme une nouvelle éthique qui a pour trait dominant le fait de se situer au niveau de l'infra social et dans le déni du politique³⁹. En effet, ce n'est plus tant l'avenir collectif que l'acteur social cherche à définir que ses propres convictions qu'il cherche à défendre de manière individuelle. Ainsi, néo-libéralisme et hyper-modernité participent d'un même mouvement à l'affaiblissement des grandes structures normatives et à l'affaiblissement de l'Etat Providence. Cela a pour conséquence d'amener l'individu à se définir de plus en plus en tant qu'unicité libre de ses choix et de ses aspirations. Chacun est donc perçu, non plus comme faisant partie d'un tout, mais en tant qu'individu attaché à la définition de son propre devenir. Cette dynamique entraîne l'émergence de petits groupes communautaires à caractère identitaire revendiquant leur intégration à la sphère publique sur la base de leur particularité. Mais ce mouvement, que Beauchemin qualifie de « politico-identitaire⁴⁰ » n'est pas sans provoquer une certaine instabilité dans la mesure où les normes, contestées par ces groupes, finissent par devenir de plus en plus subjectives, ce qui a pour impact de délégitimer toute décision collective. Il s'ensuit un phénomène ayant comme effet immédiat de vider l'horizon politique de son sens et de participer à la dépolitisation de la vie publique. On en arrive, comme le remarque Beauchemin, « à la constatation d'une société vidée de son recours au politique comme lieu de création et de négociation d'un projet éthico politique constituant la source de la légitimité et de la signification des règles du *vivre ensemble*⁴¹. » Une manière de faire qui rend un grand nombre de citoyens insatisfaits dans la mesure où cette judiciarisation du politique, qui associe la revendication identitaire à la contestation juridique plus qu'à la négociation politique, porte atteinte au sens même que la société souhaite se donner en y introduisant les germes de la différence identitaire.

³⁸ LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes*. Grasset, 2004.

³⁹ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.150

⁴⁰ Terme défini par BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.*

2.4 Éthique de la modernité inaugurale

Jusqu'à présent, la modernité avait eu pour rôle de produire l'espace politique à l'intérieur duquel les acteurs sociaux pouvaient se situer en tant que citoyen. La modernité produit donc un ensemble de règles et de devoirs qui régissent la bonne marche de l'ensemble. Elle permet aux individus d'inscrire dans une communauté politique partagée leurs aspirations en même temps qu'ils peuvent avoir une influence sur l'orientation de la société.

La modernité fut donc, plus que toute autre société avant elle, celle de l'action, de l'« agir sur », au contraire de la passivité ontologique des sociétés prémodernes.⁴²

Les sociétés hypermodernes mettent, quant à elles, l'accent sur l'autonomie du sujet alors que s'estompe l'horizon du projet collectif que se donnait la première modernité. Une nouvelle éthique se met en place, qui porte le sujet à se représenter dans son individualité, positionnant cette dernière au centre même de son rapport avec la société. Lipovetsky estime ainsi que :

Tous les éléments modernes ne se sont pas volatilisés, mais ils fonctionnent eux-mêmes selon une logique moderne dérégulée et désinstitutionnalisée.⁴³

Alors que Beauchemin constate que, pour les théories de la postmodernité :

la modernité s'est édifiée sur la croyance en un progrès indéfini sur les plans esthétique, moral et scientifique qu'elle s'est efforcée de fonder en raison, le propre de la société postmoderne résiderait précisément dans l'abandon de ces prétentions et dans le rejet des discours totalisant.⁴⁴

⁴¹ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.158-160

⁴² BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.37

⁴³ LIPOVETSKY, G. *Les temps hypermodernes*. Grasset, 2004.p.70

⁴⁴ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.143

La société contemporaine se retrouve donc influencée par les effets créateurs de la consommation de masse. On voit alors surgir une société dont les aspirations sont davantage qu'avant tournées vers le bonheur au quotidien. Les hiérarchies traditionnelles de même que celles qu'avait instituées la modernité inaugurale tendent à s'estomper. Comme le rappelle Taylor le sens est désormais tributaire de la signification donnée par chacun.⁴⁵

La pratique sociale semble désormais liée à une logique de rentabilité qui ne propose pas toujours de fin en soi. L'individu se sent alors privé de son rôle d'acteur pour devenir l'instrument d'une volonté qu'il n'a plus l'impression de pouvoir contrôler par le jeu démocratique. Ce contexte nouveau fait en sorte que l'individu porte désormais ses aspirations vers des situations qu'il est en mesure de contrôler : sa vie, sa famille, son quotidien. La nouvelle éthique sociale est ainsi marquée par un souci de sécurité et de bien-être individuel qui investit tout autant le corps que l'esprit.

Lipovetsky estime des sociétés contemporaines que:

Nous assistons à l'érosion de l'éthique du devoir chère à la modernité pour faire place à une société où le devoir est édulcoré et anémié, où l'idée de sacrifice du moi est socialement délégitimé, où la morale n'exige plus de se dévouer pour une fin supérieure à soi-même, où les droits subjectifs dominent les commandements impératifs, où les leçons de morale sont recouvertes par les spots du mieux-vivre, le soleil des vacances et le divertissement médiatique⁴⁶.

Ainsi, la générosité constitue toujours une valeur importante mais à condition qu'elle soit facile et distante, qu'elle ne s'accompagne d'aucun renoncement majeur⁴⁷. Cette évolution donne lieu à une transformation des aspirations collectives en ce qui a trait à la définition du projet social. On parle alors d'un « *patriotisme sans patriote* »

⁴⁵ TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*. Bellarmin, 1992. p.13

⁴⁶ LIPOVETSKY, G. *Le crépuscule du devoir*. Gallimard, 1992. p.50

⁴⁷ *Ibid.* p.137

car, comme l'affirme Lipovetsky, l'âge postmoraliste coïncide avec la délégitimation des obligations envers la collectivité et le sentiment national devient un élément d'identification débarrassé de toute notion d'obligation supérieure, un référentiel ne trouvant jamais meilleure occasion de s'exprimer que lors des grandes rencontres sportives⁴⁸.

On voit alors se dessiner à l'horizon une nouvelle éthique sociale dont les attentes ne se trouvent plus dans le partage d'idéaux communs, mais plutôt dans ce que Charles Taylor appelle l'authenticité⁴⁹. Cette éthique fait en sorte que le sujet juge ses aspirations, ses actions, ses responsabilités, en se mettant en rapport avec sa propre individualité. Les questions auxquelles le discours social apportait autrefois une réponse doivent désormais être résolues et réfléchies par l'acteur social lui-même et dépendent désormais de sa possibilité de choisir. Mais comme le rappelle Charles Taylor :

L'authenticité est elle-même une variante de la liberté : elle demande que je trouve moi-même mon projet de vie contre les pressions du conformisme⁵⁰.

Taylor pousse cette idée en ajoutant que :

Parce que le concept de liberté autodéterminée, poussé à bout ne reconnaît plus aucune limite : il ne reste rien de je devrais respecter en exerçant un choix autodéterminé. Cela peut facilement basculer dans les pires abus de l'anthropocentrisme.⁵¹

Ainsi, il ajoute que :

⁴⁸ LIPOVETSKY, G. *Op. Cit.* p.202-203

⁴⁹ Voir TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*. Bellarmin, 1992.

⁵⁰ TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*. Bellarmin, 1992. p.88

⁵¹ TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*. Bellarmin, 1992. p.88

Lorsque la tradition de l'authenticité débouche, pour une raison ou une autre, dans l'anthropocentrisme, cette association s'impose et devient pour ainsi dire irrésistible. C'est parce qu'en abolissant tout horizon de signification, l'anthropocentrisme nous menace d'une perte de sens et donc d'une banalisation de notre destin.⁵²

Voilà qui peut facilement créer un cercle vicieux dans lequel la principale valeur réside dans le seul fait de pouvoir choisir.

2.5 Usages de l'identité

La référence identitaire prend une place importante dans nos sociétés contemporaines. Il s'agit désormais d'une identité construite par l'individu à partir d'un assemblage de valeurs puisées çà et là suivant la représentation que le sujet se fait de lui-même. Taylor propose une définition de l'identité pertinente aux fins de l'analyse de notre sujet. Selon lui, l'identité repose sur l'élaboration d'un système de valeurs propres à chacun, servant de cadre référentiel et aidant à se situer dans le monde qui nous entoure. Cependant, il n'existe pas de cadre commun partagé par tous. Chacun attache une importance différente aux valeurs composant son propre cadre de référence.

Ainsi, comme le mentionne Taylor, « agir à l'intérieur d'un cadre, c'est se comporter selon le « sens » d'une distinction qualitative⁵³ » présentée dans les jugements que l'on porte sur soi-même et sur autrui. L'identité est donc l'horizon à l'intérieur duquel l'acteur social prend position par rapport à ce qu'il considère bien ou significatif ou encore mauvais ou futile. L'identité lui permet de s'orienter et de prendre sa place dans la société. Cependant, il ne peut jamais définir son identité sans d'abord se référer à ceux qui l'entourent. Suivant le raisonnement de Taylor :

⁵² TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*. Bellarmin, 1992. p.89

⁵³ TAYLOR, C. *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*. Montréal, Boréal, 1998. p.34

Je définis qui je suis en définissant d'où je parle, à travers ma généalogie, dans l'espace social où je me situe, dans la géographie des statuts et fonctions de la société, dans mes relations intimes avec ceux qui comptent pour moi et de façon capitale, dans l'espace moral et spirituel à l'intérieur duquel je vis les relations les plus importantes qui me définissent⁵⁴.

La définition de l'identité inclut également une référence à une communauté culturelle. Ainsi, l'orientation de l'acteur social par rapport à ce qu'il juge comme bon exige non seulement certains cadres qui définissent ce qui pour lui est qualitativement supérieur, mais aussi le sens de son rapport à l'Autre⁵⁵. C'est donc à travers un système de valeurs ordonné qualitativement et culturellement médié qu'il se définit par rapport à un Autre. L'identité individuelle est donc influencée par la société dans laquelle évolue l'acteur social. Ce dernier est libre de choisir et d'ordonner un certain nombre de valeurs qui elles-mêmes ont été prises dans un cadre référentiel plus large qui correspond à ce que l'on définit par culture, mais cette identité ainsi formée n'existe que dans la mesure où l'on est confronté à un Autre qui force le sujet à se définir souvent en opposition à lui. L'identité culturelle oriente les aspects quotidiens de la vie de l'individu et les règles de l'éthique sociale se forment de la même manière. Cette dernière est caractérisée par un ensemble de fins ou d'exigences qui priment sur les autres et permettent de juger. Ces valeurs sont véhiculées par un parcours historique plus vaste, d'où résulte l'élaboration d'une identité qui met de l'avant certaines de ces valeurs plutôt que d'autres et qui sert d'orientation aux individus dans la poursuite du bien commun. L'identité sert donc à définir une direction morale aux groupes sociaux qui s'en réclament, tout comme l'identité culturelle propre à une « nation » constitue le cadre référentiel dans lequel les individus iront puiser une part de leur définition d'eux-mêmes. L'identité agit comme référent pour l'acteur social et dépasse en cela les prescriptions plus larges définies par la loi. Comme le souligne Kymlicka, ardent défenseur du

⁵⁴ *Ibid.* p.56

⁵⁵ *Ibid.* p.64

multiculturalisme « l'appartenance à une culture est ce qui rend possible des choix éclairés quant à la façon de conduire notre vie⁵⁶.»

2.6 Sociétés pluralistes ou sociétés au pluriel?

Les transformations que nous venons de souligner ont contribué à relativiser le rôle de l'individu à l'intérieur d'un État auquel il se sent de moins en moins rattaché. Une réalité qui porte les individus à s'interroger sur le rôle de l'État national comme représentant homogène des aspirations collectives et qui ouvre la voie à la redéfinition identitaire. Cette réalité fait en sorte que les sociétés actuelles se caractérisent par le développement d'une forme de revendication politique basée sur la différence et dont le référent est l'appartenance à une sous-culture particulière. Si le phénomène n'est pas nouveau, celui-ci prend aujourd'hui une signification nouvelle dans la mesure où l'identité collective n'est plus utilisée pour rallier la majorité à un idéal politique commun mais plutôt pour inscrire une différence à l'intérieur du débat politique. Beauchemin affirme que :

La politisation continue des rapports sociaux qui traversent l'histoire de la modernité a eu pour effet, dans la deuxième moitié du XXe siècle, de susciter la montée en puissance d'une multitude de nouveaux acteurs politiques pour lesquels les idées de responsabilité et de solidarité sont réinterprétées dans la perspective de la reconnaissance de leur différence.⁵⁷

Le repli sur le particulier et l'intérêt corporatiste engendre alors une quête de sens qui frappe aujourd'hui nos contemporains en mal de référence identitaire. Ce phénomène touche toutes les sociétés hypermodernes à différents degrés. On le retrouve aussi dans le cas du Québec contemporain, comme nous pourrions le constater.

⁵⁶ KYMLICKA, Will. *La citoyenneté multiculturelle*. Éditions Boréal, 2001. p.219

⁵⁷ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.83

CHAPITRE III

CADRE THÉORIQUE : LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE

3.1 Introduction

On ne saurait parler de la situation politique du Québec contemporain sans évoquer la question nationale. La position du Québec à l'intérieur de l'État canadien est particulière dans la mesure où la majorité de ses habitants se définissent comme membre d'une nation dont les fondements culturels reposent sur l'utilisation du français comme langue de communication officielle mais également dans la possession d'institutions distinctes. Les Québécois font reposer leur identité sur un imaginaire fondé en grande partie sur une expérience de survivance qui plonge ses racines dans l'histoire de la collectivité. Selon Gagnon

Ce qui donne sa pertinence au Québec souverain relève du fait que son identité première a été construite en s'appuyant sur un réseau d'institutions culturelles, économiques, sociales et politiques s'approfondissant et se renforçant sans cesse sur un territoire géographiquement défini⁵⁸.

De plus, le Québec est le seul territoire de l'ensemble canadien à posséder une véritable personnalité internationale. Ainsi la plupart des Québécois se reconnaissent dans leur État et leur identité première passe souvent par le fait d'être Québécois.

3.2 Fondements du nationalisme québécois

On ne peut comprendre la réalité de l'identité québécoise contemporaine, sans se rapporter à la Révolution Tranquille et à l'avènement de l'État-providence au Québec.

⁵⁸ GAGNON, A.-G. *Le Québec, une nation inscrite au sein d'une démocratie étriquée*. Op.Cit. p.53

Cette période représente un tournant dans la définition de l'identité canadienne-française. En effet, on ne saurait parler de nation québécoise avant cette date puisque l'identité canadienne-française était avant tout associée à tous les francophones vivant sur le territoire canadien. C'est la territorialisation de cette identité qui fit en sorte de créer l'identité québécoise telle qu'on la connaît aujourd'hui. L'histoire de cette transition se rapporte en grande partie au processus de modernisation de la société québécoise. Cette dernière consiste notamment dans l'amélioration du système scolaire, la mise en place de politiques sociales qui mèneront à la constitution d'un État-providence proprement québécois, la professionnalisation de la fonction publique québécoise et la promotion d'un entrepreneurship francophone⁵⁹. À terme, les changements institués vont permettre aux Québécois de se dissocier de l'image passive du Canadien français alors représenté par l'enracinement à la terre et à la collectivité dans le cadre d'un « nationalisme du retrait et de la survivance.⁶⁰» Ces changements sociaux permettront désormais aux Canadiens français de se représenter en tant que majorité. On assiste, comme le rappellent Bourque et Duchastel, à la politisation de la représentation d'une communauté nationale jusque-là définie en termes principalement culturels et religieux et à la centration du nationalisme francophone dans l'espace Québec⁶¹. La nation québécoise venait de naître des cendres de l'identité canadienne française.

3.2.1 Nationalisme québécois à l'heure de l'hypermodernité

Un discours nationaliste se forme, qui insiste sur la discrimination dont sont victimes les Québécois à l'intérieur de la fédération canadienne. Il en émerge l'idée de faire de l'État provincial l'appareil institutionnel dans lequel se reconnaîtraient les

⁵⁹ LAMOUREUX, Diane. *Citoyenneté, nationalité, culture*. Dans ELBAZ, M. et HELLY, D. *Op.Cit.* p.114

⁶⁰ DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Éditions Boréal, Montréal, 1996. p.277

⁶¹ BOURQUE, Gilles et DUCHASTEL, Jules. *Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : le Canada et le Québec*. Dans ELBAZ, M. et HELLY, D. *Op.Cit.* p.160

Québécois. Le projet émancipateur de ce mouvement social culmina avec la loi 101, établissant la prédominance de la langue française sur le territoire québécois.

Cette transformation majeure de la vieille identité canadienne-française a permis à la collectivité franco-québécoise de prendre conscience d'elle-même et de développer autour de cette identité un projet collectif qui influence, aujourd'hui encore, l'imaginaire québécois. Cependant, toute nation se constitue en tentant d'assimiler les différentes minorités qui la composent. Elle se veut donc inclusive et universelle de manière à gommer les dissensions internes qui ne manquent pas d'exister. Selon Bourque et Duchastel :

Il existe une tension constitutive entre la vocation entièrement ouverte (du moins à l'intérieur de l'État), universaliste et civique de la nation et son origine (et sa réalité) nécessairement particulariste, ethnique ou culturelle. Il n'y a pas de nation sans nationalisme et le projet d'inclusion universaliste de tous les citoyens qu'elle met de l'avant n'en implique pas moins le refoulement de la dimension ethnique de sa propre constitution⁶².

Cette tension entre nationalisme ethnique et civique, le Québec la connaît bien. Le nationalisme québécois souhaite ainsi fonder la citoyenneté québécoise non pas sur le noyau dur de l'ethnicité, mais plutôt intégrer l'universalité des citoyens dans une culture politique francophone et commune. En effet, parce que l'identité québécoise s'est forgée à contre-courant du nationalisme canadien, il est devenu évident que la reconnaissance des multiples cultures présentes sur le territoire québécois devait passer par l'intégration, d'où l'importance de ce thème dans le discours politique québécois. Cette particularité a fait en sorte que l'identité québécoise a dû se distancier de son ethnicité d'origine pour devenir plus inclusive des populations présentes sur son territoire. Selon Bourque et Duchastel :

⁶² BOURQUE, Gilles. DUCHASTEL, Jules. *L'identité fragmentée*. Éditions Fides, 1996. p.40

C'est la volonté de construire une culture politique et une communauté nationale différente qui permet le mieux de comprendre la spécificité de la pratique québécoise dans le domaine des rapports culturels⁶³.

Ce projet prit la forme du nationalisme civique actuel.

Cependant, le récit historique canadien-français habite toujours les tréfonds de l'âme québécoise. Comme le rappelle Dumont

Aujourd'hui, les francophones ont beau promouvoir la souveraineté du Québec au nom d'une plus grande efficacité gouvernementale et prétendre avoir exorcisé les démons du nationalisme de leurs grands-pères, ils ne cachent pas que les désirs d'indépendance se nourrissent aussi du souvenir des vexations passées.⁶⁴

Cette tension entre nationalisme ethnique et nationalisme civique nourrit la confusion quant à l'image de la collectivité nationale et augmente par ce fait l'insécurité identitaire des Franco-québécois quant à la pérennité de leur identité. Les gouvernements québécois⁶⁵ proposent en effet depuis quelques décennies une version civique et inclusive de l'identité québécoise. Cette visée repose alors sur la volonté d'inclure tous les Québécois dans la nation, mais ne propose pas de racines particulières sur lesquelles fonder la société québécoise de demain. Il en résulte que le Québec, à l'instar des sociétés occidentales contemporaines, peine à rallier sa population à des idéaux collectifs. Comme le rappelle Beauchemin,

Pour que le projet éthico politique de la modernité puisse trouver ses fondements ontologiques, il faut pouvoir le rapporter à la figure d'un nous collectif dans lequel les acteurs sociaux peuvent reconnaître une puissance transcendant leurs divisions. Ce nous collectif c'est la nation⁶⁶.

⁶³ Ibid. p.164

⁶⁴ DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Éditions Boréal, Montréal, 1996. p.333-334

⁶⁵ Le Parti libéral tout comme le Parti Québécois s'entendent sur ce mode de définition collective.

⁶⁶ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.42

Or, c'est dans l'idée de nation, qui paraît aujourd'hui dépassée par le projet hypermoderne, que réside toujours le noyau de sens qui fait en sorte que chaque citoyen, qu'il soit établi depuis des décennies ou nouvellement arrivé, puisse trouver le cadre de son identité. C'est sur la base de cette identité partagée et du sentiment d'une certaine vulnérabilité que nous aborderons le discours des Franco-québécois à l'égard des revendications provenant de regroupements de citoyens québécois issus de l'immigration.

Alors que s'impose un nationalisme qui se veut civique et inclusif, cette identité est aujourd'hui ébranlée. Le nationalisme québécois tend alors à se réfugier dans un discours épuré qui se méfie des références au passé en oubliant que l'histoire du Québec sert de référence à la société qui en est issue. Certains estiment ainsi que le Québec se cherche et n'arrive plus à trouver les balises de son être-ensemble. Pour Bock-Côté :

L'appartenance nationale, surtout lorsqu'elle est traditionnellement définie, n'apparaît désormais plus pour les couches supérieures et très mobiles des sociétés occidentales qu'à la manière d'une entrave à l'aménagement de rapports politiques relâchés et surtout recadrés sur le mode d'une *politie* mondialisée, vue comme indispensable à une époque où la communauté politique ne devrait plus nécessairement recouper une communauté historique⁶⁷.

Une dichotomie qui en amène plusieurs à penser que l'identité nationale est aujourd'hui une réalité édulcorée qui n'est plus proclamée que lorsque vient le temps de souligner les bons coups nationaux. C'est donc au cœur même de ce que représente l'identité nationale que se situe la crise soulevée par la question des accommodements raisonnables.

⁶⁷ BOCK-CÔTÉ, Mathieu. *Le multiculturalisme comme idéologie*. Dans BEAUCHEMIN, Jacques et BOCK-CÔTÉ, Mathieu. *La cité identitaire*. Éditions Athéna, 2007. p.72

3.3 Identité particulière : le Québec dans le Canada

Qu'est-ce qu'être un Québécois dans le Québec contemporain? À grand renfort de publicité destinée à faire connaître le Québec aux immigrants, nous voyons se définir l'image d'une société inclusive où tous les citoyens sont unis dans leurs différences par le fait de parler une langue commune; le français. Mais est-ce vraiment ce à quoi est réduite l'identité québécoise contemporaine? L'identité québécoise, en s'ouvrant à l'universalisme, semble avoir perdu ses caractéristiques identitaires particulières⁶⁸. Dans cette perspective, la langue resterait le seul trait significatif pouvant désormais rattacher le citoyen québécois à ses racines historiques. Une donnée qui semble de plus en plus observée par le fait que les nouveaux venus sont invités à s'inscrire dans la grande famille québécoise sans vraiment avoir à participer à la création d'une culture commune⁶⁹. Mais comment s'inscrire dans ce kaléidoscope culturel en tant que Québécois si cela ne signifie qu'être francophone et comment souscrire à une identité francophone alors que le Québec fait partie du Canada dont la langue majoritaire est l'anglais? Il s'agit là d'une identité bien mince et peu susceptible de rallier les nouveaux arrivants à la culture majoritaire.

Cette manière de penser l'intégration suscite aujourd'hui de nombreux « dérapages » qui amènent plusieurs penseurs de la condition québécoise à se poser la question suivante : est-ce que le respect des valeurs démocratiques est suffisant pour créer un lien social fort? Le danger réside alors dans la fragmentation – c'est à dire dans l'inaptitude de plus en plus grande à former un projet commun et à le mettre en exécution. Comme le souligne Taylor :

⁶⁸ En référence aux idées défendues par BISSONDATH, Neil, *Le marché aux illusions - la méprise du multiculturalisme*, Éditions Boréal, Montréal. 1995, 242 p

⁶⁹ *Ibid.*

La fragmentation survient lorsque les gens en viennent à se concevoir eux-même de façon de plus en plus atomiste, autrement dit, de moins en moins liés à leurs concitoyens par des projets et des allégeances communes.⁷⁰

Taylor fait alors référence à la société américaine où, écrit-il : « Une seule valeur demeure partagée alors que les autres s'estompent : la conviction que la société ne tient que par la défense des droits individuels »⁷¹. On assiste alors à une judiciarisation des enjeux politiques dans lesquels le débat public est oblitéré⁷². Comme le rappelle Taylor « les solutions judiciaires se font d'habitude aux dépens d'une des deux parties : il faut gagner ou perdre. ⁷³» ce qui lui fait conclure que « La tendance à confier les solutions au système judiciaire, après que les débats aient en outre été polarisés par les campagnes des groupes de pression, abolit pratiquement toute possibilité de compromis⁷⁴. »

On pourra prétendre qu'il s'agit là d'une vision plus égalitaire de la société mais qui provoque une crise identitaire dans la mesure où l'éclatement en une multitude de groupes différenciés devient le propre de la définition nationale. Cette nouvelle dynamique politique ouvre la voie à la création de groupes d'intérêts identitaires qui ne participent plus au projet national que par la revendication de leurs propres aspirations identitaires⁷⁵. On assiste alors à la création de regroupements identitaires (enclaves ethniques) à l'intérieur des pays d'accueil où sont recréées des micro-sociétés dans lesquelles les nouveaux arrivants peuvent continuer de fonctionner de manière plus ou moins autonome en minimisant leur degré d'intégration à la société d'accueil. Voilà qui renvoie chacun à sa propre identité et qui risque à terme de transformer le projet politique en un affrontement où chaque groupe ira de la défense de ses intérêts propres.

⁷⁰ TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmin, 1992. p140

⁷¹ TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmin, 1992. p141

⁷² BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.82

⁷³ TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmin, 1992. p144

⁷⁴ TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmin, 1992. p.144

⁷⁵ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.83

3.4 Judicialisation du politique

C'est à travers le jugement Multani, déclencheur de la saga des accommodements raisonnables au Québec, qu'on arrive à saisir la mesure de cette mutation du politique. Les droits nous y semblent être davantage interprétés dans ce qu'ils ont d'universels et d'abstraites sur le plan juridique. Alors que les identités s'y expriment dans ce qu'ils ont de particulier et sont définies à partir de territoires, régions, groupes d'appartenances bien délimités. L'individu acquiert alors des droits particuliers ce qui a pour effet de délégitimer les droits de la collectivité au nom du droit à l'égalité. Le projet national, comme fondement du devenir collectif, devient alors contestable dans la mesure où chaque individu et ses droits constituent le fondement de la société. Comme le mentionne Gagnon : « En tant qu'une identité, la citoyenneté nationale prévaut toujours, mais en terme de sa transformation en droits et privilèges, il ne s'agit plus désormais d'une construction significative.⁷⁶ »

Le projet éthico-politique qui en résulte est flou, changeant, tirillé entre les différentes revendications de ses diverses composantes et incapable de proposer une vision claire de l'avenir de la société. La dépolitisation devient le syndrome de la société contemporaine, incapable de formuler de projet rassembleur. On assiste alors à une instrumentalisation du pouvoir juridique qui devient l'enjeu de groupes de revendications particuliers. Le droit se politise en même temps qu'il participe à légitimer l'individualisation et la fragmentation croissante d'une société qui a de plus en plus de mal à se représenter collectivement. Cette situation est à la source d'un malaise dont les répercussions se font sentir surtout lorsqu'il s'agit de définir l'avenir de la collectivité

⁷⁶ GAGNON, A.-G. *Le Québec, une nation inscrite au sein d'une démocratie étriquée*. Dans : Maclure, J et GAGNON, A.G. « *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain.* » Québec Amérique, Mtl, 2001. p.42

3.5 Conclusion

La société québécoise se retrouve aujourd'hui prise au carrefour de différentes déterminations qui font en sorte que plus que jamais les Québécois ressentent le besoin de se définir en tant que société distincte. Comme nous venons de le mentionner, le sujet contemporain définit son rapport au monde à travers la définition identitaire. Cette dernière devient d'autant plus centrale que les courants de pensées individualistes et relativistes, de même que les mouvements grandissants de populations hétérogènes détruisent constamment les références identitaires communes.

CHAPITRE IV

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

4.1 Méthode et population

Pour les besoins de notre analyse, il a été convenu d'aborder la question de l'identité québécoise en sondant l'opinion publique. Nous avons choisi de nous pencher sur le discours populaire généré par la « saga » des accommodements raisonnables qui eut lieu entre 2007 et 2008 au Québec. Nous avons choisi d'explorer le média écrit et, plus exactement, les forums publics (blogues) mis en ligne par les grands quotidiens québécois francophones : La Presse et le Journal de Montréal. Ce choix nous a été dicté par les multiples possibilités offertes par ce médium trop souvent inexploré. En effet, il nous a paru intéressant de pouvoir recenser un grand nombre de commentaires de gens provenant d'un peu partout à travers le Québec. Ce médium nous permettait de nous glisser dans un débat ouvert autour de sujets choisis. Cette possibilité offerte par les blogues nous permettait d'avoir accès à des commentaires plus libres puisqu'ils étaient énoncés de manière anonyme tout en étant alimentés par la discussion.

Il va sans dire que nous avons concentré nos recherches autour de ce qui avait été écrit au sujet des accommodements raisonnables et de l'identité québécoise : mots clés encadrant notre recherche. Malgré tout, certaines difficultés se sont placées en travers de notre route. Ainsi, lorsqu'on choisit d'utiliser les « blogues », on se rend vite compte que peu de journalistes possèdent des blogues personnels, ce qui rend l'échantillonnage plus difficile. De plus, au Québec, la plupart des grands quotidiens sont édités par un des deux grands consortiums soit : Québecor Média et les éditions Gesca du groupe Powercorporation, ce qui réduit de

beaucoup la diversité qu'on souhaiterait y retrouver. C'est donc sur la diversité des sources d'opinion plus que sur la variété des sites de blogues journalistiques répertoriés que s'établira notre recherche. Nous estimons que le médium retenu reste crédible et peut servir de base à une analyse scientifique plus poussée. Ce moyen de communication développé par l'intermédiaire d'Internet représente, à notre avis, un vecteur très riche lorsqu'il s'agit de sonder l'opinion publique en général. Comme la communication est au cœur du processus de formation des représentations sociales⁷⁷, le forum d'opinion peut constituer, selon nous, un outil pertinent pour repérer sa dynamique. Nous avons également sélectionné, dans le but de contextualiser les commentaires recueillis, vingt éditoriaux traitant du sujet des accommodements raisonnables. Si ces éditoriaux n'ont pas servi à l'analyse de notre sujet de recherche, ils nous ont tout de même permis de déterminer l'ambiance générale entourant la réflexion sur les accommodements raisonnables.

Afin de rendre le matériel recueilli par cette méthode lisible et structuré, nous avons fait appel à l'analyse de contenu, méthode qui consiste selon Berelson :

En une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative qui permet de retracer, de quantifier, voire d'évaluer, les idées ou les sujets présents dans un ensemble de documents de communication.⁷⁸

Il s'agira, pour la présente analyse, de déterminer s'il existe des thèmes associés à l'identité québécoise qui peuvent être reliés par leur récurrence à l'existence d'une identité propre aux Québécois.

⁷⁷ LERAY, Christian. *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique. La méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008. p.6

⁷⁸ LERAY, Christian. *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique. La méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008. p.5

4.2 Echantillonnage et collecte

La première étape de notre travail d'analyse a été de répertorier une grande quantité de textes d'opinion et d'éditoriaux traitant du sujet des accommodements raisonnables. À partir de ce premier corpus, nous avons sélectionné six textes d'opinion écrits par quatre journalistes différents qui instiguaient une conversation de type « blogue » traitant de l'identité collective québécoise. Nous avons ensuite retranscrit ces textes, de façon intégrale, dans un fichier de traitement de texte, afin de faciliter la lecture et le travail de catégorisation. Ce sont ces textes qui ont servi de base à notre analyse; cependant, les autres textes d'opinion n'ont pas été rejetés puisqu'ils nous ont permis de mieux déchiffrer le contexte entourant notre sujet.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'échantillon de notre analyse a été recueilli dans deux quotidiens québécois, le Journal de Montréal et La Presse, par l'intermédiaire de quatre blogues tenus par quatre journalistes québécois reconnus : Patrick Lagacé, Marie-Claude Lortie, Joseph Facal et Richard Martineau. Le résultat final de cette recherche de commentaires a été l'élaboration d'un corpus regroupant douze lettres d'opinion écrites par les journalistes cités précédemment ainsi que 1506 commentaires découlant de ces articles. Tous ces commentaires, de même que les articles journalistiques, ont été écrits durant la période s'étant écoulée de janvier 2007 à septembre 2008. Ils avaient pour thème principal les sujets suivants : les accommodements raisonnables et/ou l'identité québécoise.

Après avoir retranché 1051 commentaires jugés non pertinents, nous avons approfondi notre analyse et procédé à la classification des commentaires retenus. Ces derniers ont été regroupés en 10 catégories générales construites à partir des définitions de l'identité québécoise telles qu'elles ressortent du corpus.

Ces catégories d'analyse sont les suivantes :

Tableau I
« Les catégories d'analyse »

Catégories	Fréquence d'apparition
1. Affirmation de la majorité identitaire québécoise	126 commentaires
2. Ouverture aux autres	69 commentaires
3. Identité québécoise	68 commentaires
4. La laïcité	52 commentaires
5. Sauvegarde de nos racines.	50 commentaires
6. Égalité hommes femmes	27 commentaires
7. La comparaison à d'autres pays	13 commentaires
8. Oppositions au « reste du Canada »	13 commentaires
9. Importance de la langue française	7 commentaires
10. Champs Autres (regroupe tous les commentaires pertinents sans qu'ils soient liés à une catégorie précise.)	30 commentaires

Le tout cumule 455 commentaires qui ont été utilisés pour préciser notre analyse. Chaque catégorie a été analysée de manière individuelle pour faire ressortir les traits typiques de ce que signifie l'identité québécoise pour la population. De cette manière, une analyse plus approfondie de chaque commentaire conservé nous a permis de faire ressortir différents sous-thèmes présents à travers le discours de nos répondants. Ces sous-thèmes ont été choisis selon leur pertinence par rapport au thème principal, à savoir qu'ils expriment une valeur liée à la représentation que se fait l'auteur du commentaire de ce qu'est l'identité québécoise.

Différents sous-thèmes ont ainsi pu être répertoriés :

Tableau II

« Sous-thèmes identifiés à travers le discours dans les commentaires sélectionnés »

Sous-thèmes	Nombre d'occurrences
La laïcité	75 occurrences
L'égalité	56 occurrences
Le respect des normes	51 occurrences
La survivance québécoise	50 occurrences
La liberté	48 occurrences
L'histoire particulière des Québécois	38 occurrences
L'inquiétude	34 occurrences
Les droits de la majorité	34 occurrences
La tolérance	34 occurrences
Le français comme langue principale	30 occurrences
La culture	22 occurrences
La démocratie	24 occurrences
La non intégration des immigrants	19 occurrences
L'individualisme	16 occurrences
La modernité occidentale	15 occurrences

À ces principaux sous-thèmes, il convient d'ajouter différents qualificatifs sur l'identité québécoise :

Tableau III
« Indicateurs du discours identitaire franco-québécois »

Indicateurs	Occurrences
Chiâleux	3 occurrences
Bonasses	38 occurrences
N'aime pas faire de vagues	27 occurrences
Conservateur	40 occurrences
Conformistes	19 occurrences
Catholique	16 occurrences
En faveur de la justice sociale	20 occurrences
Modérés	9 occurrences
Ouvert à la pluralité	17 occurrences
À la recherche de ses racines	22 occurrences

Les sous-thèmes ont été classés sans tenir compte de leurs connotations positives ou négatives, une dénomination qui nous sera cependant utile lorsque viendra le temps d'analyser l'ensemble de notre codification. Ce travail d'analyse nous permettra de dresser un portrait de ce que représente l'identité québécoise et les enjeux sociopolitique auxquels elle est soumise.

Finalement, les contenus des 1051 commentaires qui ne paraissaient pas pertinents à l'analyse ont été écartés et placés dans une catégorie à part, les blogues rejetés. Différents critères ont dirigé notre choix. Ainsi, certains commentaires étaient hors sujet alors que d'autres n'étaient pas clairs ou truffés de citations. L'opinion recherchée était, dans ces cas, difficilement identifiable. Ensuite,

comme il s'agit au départ d'un inventaire de commentaires émis autour d'un sujet donné sans que personne n'ait dirigé le débat, il arrivait parfois que le sujet était détourné de son objectif principal et que la discussion prenait une direction tout autre que celle jugée pertinente à notre analyse; il nous a également fallu rejeter ces commentaires. Nous avons également rejeté toutes les réponses faites d'un blogueur à l'autre, de même que les échanges d'insultes qui en découlaient parfois.

L'opinion des Québécois est sans doute plus nuancée et variée qu'elle n'apparaît dans le corpus que nous avons retenue, puisqu'elle est influencée par les situations particulières vécues sur le terrain dans les régions et les quartiers. Cependant, nous croyons que l'influence qu'exercent les médias de masse demeure indicative de l'opinion publique en général. Ainsi, ce sont les perceptions générales envers les immigrants, prises dans leur sens large, que nous avons cherché à dégager dans le but d'évaluer l'influence que ces dernières pouvaient avoir sur la représentation de l'identité collective. L'événement en tant que tel ne sera pas analysé puisqu'il sert seulement de catalyseur à la réaction que nous souhaitons étudier. Seuls seront pris en compte les énoncés exprimant une opinion face à l'événement.

4.3 Analyse des données

Tous les grands thèmes énoncés ont fait l'objet d'une analyse approfondie qui nous a rapproché de notre objectif de départ, soit la définition de l'identité québécoise contemporaine. Nous avons opté pour une catégorisation manuelle des données recueillies. Chaque commentaire fut donc étudié de façon à mieux définir le sens du propos énoncé. Nous avons ainsi tracé le portrait de ce que chaque commentateur laissait percevoir de sa propre conception de l'identité québécoise. Nous avons retracé différents types d'opinion que nous avons inscrits sous les sous-thèmes présentés plus haut. Ce n'est qu'après coup que nous avons relié ces énoncés aux grands thèmes définis au départ de notre analyse afin de trouver un

sens plus général à ces affirmations et ainsi formuler des hypothèses à portée générale.

Dans cette démarche, chaque énoncé peut devenir un indicateur des représentations sociales qui participent à sa constitution. En effet, suivant Bardin, l'analyse de contenu par son objet est alors un outil qui doit prendre en considération les dynamiques des représentations sociales et tenir compte du rôle important qu'elles ont dans « la production/réception » des énoncés⁷⁹. Chaque commentaire a donc été décortiqué en unités d'analyse ayant pour objectif de repérer un thème en rapport avec l'objet de recherche qui servira à qualifier le contenu étudié⁸⁰. Nous avons tenté d'observer la plus grande impartialité en choisissant les unités ayant trait au thème principal de l'analyse. Cette première étape de traitement des données fut suivie d'une catégorisation des différentes unités d'information répertoriées regroupées selon leur fréquence d'apparition et du lien que ces données pouvaient avoir entre elles. Nous avons également évalué le caractère positif ou négatif relié à l'information étudiée dans le but de généraliser le sens pris par l'ensemble des commentaires étudiés. Ce procédé, qui demande un traitement d'analyse plus poussé, nous a permis de dresser un tableau regroupant cinq grands thèmes qui semblent définir l'identité québécoise :

- Les grandes valeurs de la modernité,
- la liberté, l'individualisme, l'égalité, la démocratie,
- la francophonie,
- la sauvegarde de la particularité culturelle québécoise,
- les racines et le respect des normes établies.

⁷⁹ BARDIN, Laurence. *L'Analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France, 1977. p.43

⁸⁰ LERAY, Christian. *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique. La méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008. p.56 et 67

Nous avons aussi été en mesure de déterminer le sens de l'opinion publique québécoise en ce qui a trait à l'identité québécoise. Ce sont ces thèmes que nous nous appliquerons à définir dans la seconde partie de notre analyse afin d'en faire ressortir la forme que prend dorénavant l'identité québécoise.

CHAPITRE V

LES QUÉBÉCOIS À LA RECHERCHE DE LEUR IDENTITÉ

5.1 Introduction

Malgré l'aspect négatif que reflètent les commentaires recueillis, lorsqu'on élargit notre analyse aux articles journalistiques couvrant le sujet des accommodements raisonnables, on constate que l'opinion publique semble favorable en grande partie avec l'idée des accommodements raisonnables lorsque ces derniers touchent des sujets qui ne sont pas reliés à la religion ou aux transgressions d'ordre culturel. Cette opinion est appuyée par différents éditoriaux écrits sur le sujet des accommodements raisonnables durant la période 2007-2008. Sur la vingtaine d'éditoriaux sélectionnés en complément aux commentaires répertoriés dans notre corpus, seulement 20% sont en désaccord avec l'idée de favoriser l'intégration des immigrants en leur accordant des droits spéciaux. On remarque que ce sont essentiellement les demandes touchant des droits religieux ou culturels qui font réagir la population québécoise. Pour le reste, on y voit surtout des bienfaits, tant pour les immigrants que pour la population d'accueil qui ne pourra que s'enrichir de ces nouveaux contacts. Ainsi peut-on lire que « les enfants de la loi 101 s'accommodent très bien des accommodements raisonnables et appellent à une identité qui s'articulerait davantage autour des ressemblances que des oppositions⁸¹ ». De plus, la plupart de ces éditoriaux mentionne que l'intégration des nouveaux arrivants, à la fois économique, linguistique et sociale, se passe plutôt bien au Québec et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure. De cette manière, le portrait général du Québec en matière d'immigration nous semble très positif et on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le décalage observé entre ces assertions et les résultats de notre analyse.

⁸¹ CHOUINARD, Marie-Andrée. *Où est le problème?* Le Devoir. Lundi, 27 août 2007. p.A6

En effet, si l'on se penche sur les différents cas identifiés par les protagonistes de la crise, seulement un seul relevait du dispositif d'accommodement raisonnable; pour les autres cas, il ne s'agissait que de simples ententes de bon voisinage. Ainsi, à l'exclusion du jugement de la Cour Suprême du Canada en faveur du port du kirpan à l'école, toutes les autres demandes, soit le givrage des vitres du YMCA d'Outremont, le retrait du jambon de la soupe aux pois dans les cabanes à sucre, la modifications des heures de baignades pour favoriser les femmes musulmanes dans certaines piscines publiques montréalaises, de même que l'inclusion d'un menu cachère à la cafétéria d'un hôpital juif relèvent de règlements à l'amiable. On est alors bien loin du péril identitaire prédit par certains et qui donne à la majorité québécoise l'impression que bientôt, toutes les traditions québécoises seront foulées au pied par une minorité immigrante toute puissante. Malgré tout, une certaine angoisse demeure palpable dans le discours populaire. Cette crainte identitaire est très bien illustrée dans le propos controversé de Jacques Godbout qui dénonçait sur les tribunes médiatiques en juin 2007 que

La société québécoise, si elle continue sur ce chemin disparaîtra, car ces tribus qui immigreront avec leurs costumes, leurs coutumes, leur religion et leur télévision nous imposeront leurs vues. Par conséquent, nous devrions nous lever contre cette immigration massive⁸².

On s'aperçoit alors que la question des accommodements raisonnables a suscité de nombreux débats qui n'avaient souvent que peu à voir avec le principe même de l'accommodement raisonnable, mais qui avait cependant la particularité de mettre à jour les différences d'opinion quant à la détermination du devenir de l'identité collective québécoise. C'est ce que nous allons tenter de mettre en lumière dans les pages qui suivent.

⁸² Propos de Jacques Godbout rapporté par DUGUAY, Laurie. *L'ennemi aux mille visages*. Le Devoir. Jeudi 14 juin 2007. p. A6

5.2 Interprétation des données

Suite au regroupement et à l'analyse des données recueillies dans notre corpus, il apparaît que certains aspects semblent prendre le pas sur d'autres lorsqu'il est question de l'intégration des immigrants au Québec. En effet, de manière récurrente dans les discours est évoquée l'importance du devoir de la part des immigrants d'intégrer certaines valeurs propres à la culture majoritaire. On parle alors d'identité québécoise, de fierté nationale, de laïcité, de démocratie ainsi que de l'importance que prend l'égalité homme femme dans la culture québécoise. Il ne faudrait pas non plus oublier d'ajouter à ce « *socle de valeurs communes*⁸³ » la nécessité de défendre la langue française, perçue ici comme l'ultime représentante de la spécificité québécoise. À ces valeurs jugées non négociables et maintes fois répétées par la plupart des auteurs de commentaires, s'ajoute également une impression de menace au devenir de la collectivité qui se traduit par un appel à la solidarité sociale ayant pour but de protéger et de perpétuer les valeurs dites québécoises. Ainsi les termes *défenses*, *tenir nos convictions*, *négociations*, sont souvent évoqués par les commentateurs pour démontrer que l'identité québécoise est fragile et que si rien n'est fait pour la protéger, elle pourrait disparaître. C'est pourquoi le sujet principal des commentaires étudiés tourne principalement autour de la défense identitaire.

5.2.1. Sauvegarde identitaire

On a pu observer, lors de la première catégorisation de notre corpus que tout ce qui a trait à l'affirmation de la majorité identitaire venait en première position dans les commentaires recueillis. L'importance de sauvegarder l'identité québécoise se retrouve de plusieurs manières. Certains affirment haut et fort la majorité culturelle québécoise pour faire écran aux demandes de changements de la part des immigrants à l'image de ce commentaire « Je suis chez moi et j'aimerais que l'on

⁸³ Terme emprunté à Micheline Labelle par BAILLARGEON, Stéphane. *Ce qu'il reste de nous*. Le Devoir, Samedi 15 décembre 2007. p.B3

respecte mes valeurs et mes traditions ⁸⁴» alors que d'autres commentaires se font moins directs mais tout aussi révélateurs de l'importance que prend l'identité majoritaire. On parle alors de l'identité québécoise comme étant « ce qui nous unit⁸⁵ » ou « ce qui nous distingue des Autres ⁸⁶». S'ensuit alors l'énumération d'une myriade de valeurs correspondant à cette différence.

Un thème qui revient souvent pour justifier l'affirmation identitaire québécoise est l'histoire particulière des Québécois. On se réfère alors au sacrifice des ancêtres ou à l'antériorité de la présence francophone pour venir appuyer le droit à la défense identitaire. Des affirmations telles que « Le peuple s'est battu si longtemps pour préserver sa culture et ses traditions dans une Amérique anglaise⁸⁷ » ou alors « Les Québécois sont les Autres Américains depuis quatre siècles⁸⁸ » viennent appuyer l'importance de la continuité dans le discours identitaire québécois. Ce discours se trouve ainsi secondé par l'importance de sauvegarder cette identité qui a traversé les siècles. Malgré le fait que cette donnée se retrouve en cinquième position dans notre analyse préliminaire, la sauvegarde des racines québécoises est également liée à l'idée d'affirmation identitaire. Cette idée de sauvegarde se décline alors selon quatre valeurs définies par les mots-clé suivants : l'inquiétude, les droits de la majorité, le respect des normes et la survivance québécoise.

Le respect des normes prend une large part des préoccupations québécoises lorsqu'il s'agit de déterminer l'identité québécoise. Ce mot-clé revient à cinquante et une reprises dans le discours des commentateurs, ce qui nous pousse à associer cette préoccupation à l'idée de sauvegarde identitaire. En effet, l'identité québécoise,

⁸⁴ Commentaire de Danielle. 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007.

⁸⁵ Commentaire de Mononoke 24 mai 2008. Publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

⁸⁶ Commentaire de Albator Dimoidon 4 février 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁸⁷ Commentaire de Samuel Guérin-Bouchard 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

pour certains, est une réalité précaire : « en plus d'être minoritaire dans l'océan anglo-saxon nord-américain, nous nous devons de mettre les balises nécessaires afin de protéger notre culture qui est si fragile⁸⁹ ». Cette idée se transforme dans certains commentaires en protestations contre les différences introduites par les revendications de la part des immigrants « Moi, j'en ai contre les privilèges, les différences que ça apporte⁹⁰ » ou encore « Les immigrants arrivés au Québec doivent s'adapter à nous, pas le contraire.⁹¹ » C'est alors que l'importance de la survivance québécoise entre en jeu.

À l'importance d'imposer des limites, d'empêcher les immigrants de changer les normes établies, au désir de voir ces derniers s'intégrer à la culture québécoise sans rien y changer, se trouve le souhait de faire perdurer une identité perçue comme fragile et menacée. Comme le souligne ce commentaire, plusieurs Québécois ont l'impression que s'ils cèdent aux demandes des immigrants, les changements vont modifier à jamais l'essence de l'identité québécoise et qu'à terme cette identité va disparaître. « Fermez les yeux pour les ouvrir une cinquantaine d'années plus tard, c'est peut-être attendre de devenir soi-même une minorité.⁹² » On retourne alors à la notion historique de continuité, à cette idée que les luttes identitaires vécues par les ancêtres des Québécois ne sont justifiées que s'il y a continuité. On ressent une espèce de désir de justifier les actions passées par le présent: « On se bat depuis 250 ans pour ne pas être assimilés⁹³ » donc il faut continuer à se battre pour préserver cette identité. « Si nous parlons encore français

⁸⁸ Commentaire de Sébastien 23 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

⁸⁹ Commentaire de Yves Forget 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹⁰ Commentaire de coquine 24 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

⁹¹ Commentaire de Ti_Touène 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹² Commentaire de Serge Verdon 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹³ Commentaire de reneccaron 27 août 2007 LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

aujourd'hui, c'est grâce à des gens qui se battent depuis toujours!⁹⁴ » Dans cet état d'esprit, l'inquiétude devient palpable. « Si nous ne faisons pas attention, ils seront majoritaires et pourront changer les lois, toutes!⁹⁵ » C'est pourquoi plusieurs commentateurs demandent un recours à l'imposition des règles par la majorité : « il est maintenant temps de faire une loi pour protéger notre culture et nos coutumes sinon c'est la fin de ce que nous sommes.⁹⁶ »

Cependant, on remarque une amertume chez certains commentateurs lorsqu'il est question de défendre les couleurs de l'identité nationale. On se retrouve alors avec différents commentaires qui font état du fait que les Québécois sont « trop pissou⁹⁷ » bonasse⁹⁸ » « peureux et incapable de se tenir debout⁹⁹ » « défaitiste¹⁰⁰ » pour expliquer pourquoi les changements tant attendus n'auront jamais lieu. Ces commentaires illustrent également une certaine angoisse face au devenir de l'identité nationale et mettent l'emphase sur l'urgence de réagir pour éviter les extrémités envisagées. « Mesdames, mesdemoiselles, réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard et que nous ayons perdu tout ce qui a été gagné d'arrache-pied!¹⁰¹ » Certains évoquent également l'idée que les immigrants contribuent à fragmenter l'unité identitaire québécoise en cherchant à s'en démarquer.

On vit un apartheid des temps modernes, plus sournois. Il est temps de revenir à une société laïque avec une seule identité

⁹⁴ Commentaire de Albator Dimoidon, 4 février 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹⁵ Commentaire de Yo 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹⁶ Commentaire de Phil Martin 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹⁷ Commentaire de Jossinet 27 août 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

⁹⁸ Commentaire de Martin L 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

⁹⁹ Commentaire de Abdelsalam 18 septembre 2007 Publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in) tolérance (la suite)*, 17 septembre 2007.

¹⁰⁰ Commentaire de Germanicus 23 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹⁰¹ Commentaire de sapine, 24 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

québécoise et de fermer la porte à cette promotion des différences.
Faisons plutôt la promotion de ce qui nous unit!¹⁰²

5.2.2 Identité québécoise

Ces thèmes proposent différentes déclinaisons sur le devenir de l'identité québécoise qui illustrent bien la difficulté qu'éprouvent les Québécois à définir leur identité. En effet, la définition de l'identité québécoise est souvent implicite dans le discours. On s'y réfère comme quelque chose d'entendu et de partagé par la population sans toutefois en définir précisément les contours. L'identité québécoise devient alors la référence pour juger l'étranger dans ses différences sans pour autant proposer quelque chose de plus concret que des références à des attitudes ou des modes de fonctionnement propres au Québec. Des énoncés comme « Pour moi le Québec c'est la langue française, la traditions et la culture québécoise point à la ligne¹⁰³ » posent une définition de l'identité sans qu'on n'y trouve de réflexion plus approfondie sur la représentation de cette dernière. De même, l'énoncé selon lequel « Un Québécois, c'est quelqu'un qui veut l'être, quelqu'un qui veut s'identifier à sa société, avec ses spécifications culturelles, ses qualités et ses défauts.¹⁰⁴ » illustre le fait qu'on ne semble pas en mesure de définir l'identité en termes de caractéristiques particulières. Quelques exceptions viennent nuancer ce constat. Ainsi, peut-on lire que

Le sentiment identitaire, c'est aussi partager une géographie, une vision de l'histoire, une culture populaire, une tradition pédagogique, juridique, etc. En somme, c'est un gros ramassis disparate qui fait qu'on s'identifie à sa voisine et qu'on peut communiquer avec elle sans avoir à expliciter tous les sous-entendus. C'est ce qui fait de la phrase : J'ai rencontré Passe-Carreau le lendemain de la fête de Dollard à la Belle Province en

¹⁰² Commentaire de Germanicus 24 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹⁰³ Commentaire de François Aubin, 23 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹⁰⁴ Commentaire de Simon Robert, 29 août 2008 publié dans FACAL, Joseph. *Inceivable identité*. 28 août 2008.

face du cégep ne veut probablement rien dire à l'extérieur du Québec.¹⁰⁵

L'identité québécoise prend alors les couleurs locales d'un environnement défini par des références culturelles précises. On est alors très près de la définition hypermoderne de l'identité qui se détermine par des références personnelles propres à une certaine classe de personnes mais qui n'est jamais le propre de la totalité de ses représentants. En effet, la fête de Dollard ne veut probablement rien dire pour les jeune Québécois de 15 ans et moins, puisque cette dernière a été remplacée depuis quelques années par la fête des Patriotes, de même que Passe-partout est une référence culturelle propre à une génération particulière de Québécois qui n'évoque pas les mêmes souvenirs chez les 25-35 ans que chez les personnes âgées de plus de 60 ans.

À cette définition culturelle de l'identité québécoise, s'ajoutent pour certains les particularités langagières servant de marqueurs distinctifs à la québécoïté. « Un Québécois, c'est un Québécois avec l'accent. Avec l'accent, tu es quasiment certain qu'il a été éduqué au Québec et né au Québec avec des valeurs québécoises.¹⁰⁶ » Il nous semble alors que les liens exposés ne garantissent pas le partage d'une identité commune puisque ces références territoriales et culturelles peuvent être découpées et re-découpées à l'infini selon la position tenu par le sujet. C'est peut-être ce qui pourrait expliquer pourquoi cette identité semble fragilisée dans le discours populaire. En effet, les propos tenus sur l'avenir de l'identité québécoise nous portent à croire que la menace qui semble peser sur le devenir culturel québécois grandit proportionnellement aux demandes particulières faites par les immigrants. Ce qui en amène plusieurs à se demander « Qui protège les droits de la majorité?¹⁰⁷ »

¹⁰⁵ Commentaire de M.Éborge, 5 février 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁰⁶ Commentaire de Nicolas Lavoie, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007.

¹⁰⁷ Commentaire de Serge Martin, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007.

Ces derniers nous parlent alors de l'importance de redéfinir qui nous sommes en mettant l'accent sur la fragilité de l'identité canadienne française devenue depuis peu québécoise.

Nous sommes un peuple fragile car nous ne sommes que 7 millions en Amérique, il est maintenant temps de faire une loi pour protéger notre culture et nos coutumes sinon c'est la fin de ce que nous sommes.¹⁰⁸

Cette sauvegarde semble être en lien avec le fait que les Québécois se sentent en perte de contrôle face à la définition de leur devenir culturel. Cette difficulté repose sur le fait que l'affirmation identitaire nationale a une bien triste histoire et que depuis les excès nationalistes des débuts du XX^e siècle, cette manière de s'identifier collectivement s'est trouvée remplacée par un idéal de modernité basé avant tout sur la raison universaliste jugée moins sujette aux débordements passionnés. Au Québec, cela c'est traduit par un rejet de l'histoire qui a fait dire à Dumont que « Tout ce qui s'est passé avant 1960, c'est de l'idéologie, de la colonisation, de l'agriculturisme, sinon du racisme. Nous voilà nippés de neuf, mais on a un peu de mal à s'y reconnaître.¹⁰⁹ »

C'est cette réalité qui est à la source de ce que plusieurs nomment aujourd'hui le malaise identitaire québécois et c'est ce malaise qu'on voit transparaître dans les commentaires recueillis. En effet, ces derniers sont souvent vidés de leur ancrage identitaire pour ne promouvoir que des valeurs associées à l'éthique moderne occidentale :

Ce que nous n'admettrons jamais, c'est qu'outre la langue française, la culture et les valeurs québécoises de souche ne sont pas si différentes des valeurs du ROC, ni même de celles de plusieurs américains. Il est probablement plutôt là notre malaise identitaire. En tout cas le mien.¹¹⁰

¹⁰⁸ Commentaire de Phil Martin, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁰⁹ Dumont, Fernand. *Raisons communes*. Ed. Boréal. Bibliothèque nationale du Québec. 1995. p.12

¹¹⁰ Commentaire de Mathieu D. 27 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

Pourtant, si le discours laisse entrevoir une identité souvent peu définie, cette dernière existe réellement et demeure vivante dans l'imaginaire collectif. C'est cette identité qui pousse les individus à défendre leur québécity. Nous voici donc au coeur du problème identitaire québécois : Les Québécois se seraient revêtus des habits de l'éthique moderne d'égalité, de laïcité et d'individualisme mais ils ont parfois peine à fonder ces grands principes dans une histoire collective particulière qui leur donnerait la possibilité d'ancrer ces valeurs dans un parcours collectif bien défini. D'autant plus que pour la plupart, cette définition de la particularité québécoise puise ses racines dans l'éthique hypermoderne, ce qui fait en sorte de multiplier les manières d'être Québécois. Il s'agit d'un problème d'autant plus grave que le Québec ne possède pas d'État garantissant la protection de son identité culturelle particulière et que cette identité est constamment concurrencée par les politiques du gouvernement fédéral canadien.

C'est ainsi qu'on observe à travers les discours recensés que les Québécois sont réfractaires à l'application du multiculturalisme canadien. Un discours qui prend la forme suivante : « Les Québécois sont frustrés. Ils n'en ont pas de pays, ils forment la minorité au Canada¹¹¹ » alors que prédomine l'idée dans la population québécoise que les Canadiens français sont les premiers bâtisseurs du pays. Cette opposition au reste du Canada constitue un des aspects les plus importants du débat identitaire québécois et on le retrouve aujourd'hui autant sous la forme d'une référence à ce qui attend le Québec que comme le symbole de la domination québécoise par les politiques du gouvernement fédéral. Ainsi, des commentaires sur l'histoire particulière des Québécois sont récurrents à travers le discours recensé. Il en est de même lorsqu'il est question des décisions prises par les instances politico-juridiques canadiennes:

Trop d'immigrants, malgré que le Québec soit une nation différente du ROC, s'identifient au Canada anglais plutôt qu'au Québec français. En noyant la nation québécoise parmi le multiculturalisme canadien, il tente de faire de nous une communauté culturelle

¹¹¹ Commentaire de Ipignon, 27 août 2007, publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

comme les autres et force notre immigration à s'identifier à la majorité canadienne¹¹².

Ce phénomène s'explique en partie par le fait que depuis les années soixante-dix, le gouvernement canadien, sous l'influence de l'hypermodernité, a développé une éthique inspirée du multiculturalisme aux politiques canadiennes. En effet, par l'entremise de la Charte de droits et libertés canadienne, le gouvernement fédéral défend la diversité présente au sein du pays en y garantissant l'égalité de tous les individus. Ainsi, l'identité canadienne s'est transformée dans le but de garantir l'harmonie des différentes identités culturelles présentes sur le territoire. Cette nouvelle identité décourage toute velléité de référence à un groupe identitaire dominant. Le Québec devient alors une collectivité identitaire parmi tant d'autres, ne pouvant plus référer au mythe des deux peuples fondateurs pour établir ses revendications particulières. Il s'ensuit que les Québécois ont le sentiment de n'avoir aucun contrôle sur les décisions gouvernementales et par extension d'être intégrés contre leur gré au grand tout canadien.

Si j'étais un immigrant récent, ou depuis ces quelques dernières années, je ne pourrais m'empêcher de remarquer qu'ici au Québec, comme dans tout le Canada, nos gouvernements prennent des décisions sans consulter le peuple, et souvent contre la volonté de ses citoyens.¹¹³

De plus, ce que démontre cet état de fait, c'est que le système juridique a pris le pas sur la décision politique dans le règlement des questions identitaires au Canada, ce qui a eu pour effet de permettre l'instigation d'un « discours de la différence » où les revendications identitaires ne sont plus négociées à travers le discours politique mais bien réorienté vers le règlement juridique¹¹⁴. Cette particularité a eu pour effet d'augmenter le nombre de références identitaires à partir desquelles un individu peut se définir et contribue à fragmenter l'identité québécoise en créant de nouveaux groupes d'appartenances en son sein.

¹¹² Commentaire de Carole Chouinard, 5 février 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹¹³ Commentaire de J-Jacques, 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹¹⁴ Eid, P. *Entre modernité et postmodernité*. Sociologies et sociétés. Vol. XXXIII, p.206

Ainsi, un discours tel que « Je suis Gabriélois avant d'être Québécois¹¹⁵ » ou « nous, les francophones¹¹⁶ » et encore « je reste qui je suis : une Québécoise née d'une fille de bûcheron et d'un fils d'instituteur d'école¹¹⁷ » de même que « je suis blanche, chrétienne, occidentale et fière de mes valeurs laïques, féministes, progressistes et libérales.¹¹⁸ » empêche tout ralliement sous la bannière d'un collectif élargi. La référence n'est plus tant nationale que filtrée selon les intérêts particuliers propres à chacun. Être Québécois devient alors quelque chose de difficilement concevable pour un étranger puisque l'espace national dans lequel il pourrait s'insérer est évanescent. Cela fait en sorte que pour certains Québécois : « Une personne n'a qu'une seule origine. Tu ne deviendras pas Québécois même si ça fait 50 ans que tu habites ici, tu vas être par exemple, le grec qui habite au Québec depuis 50 ans.¹¹⁹» Malgré tout, une majorité de Québécois est en faveur de la pluralité culturelle présente au Québec, en autant que cette dernière n'empiète pas sur la prépondérance des valeurs dites communes.

5.5.3. Ouverture à l'Autre

Le thème de l'ouverture à l'Autre prend une large place dans les préoccupations des Québécois. En effet, l'importance de la liberté, du vivre et laisser vivre, du respect de l'autre, de la tolérance, de même que le désir de relativiser les rapports culturels entre Québécois et étrangers classe en deuxième position le désir des Québécois de faire preuve d'ouverture et de compréhension face aux différences culturelles : « Nous ne détenons par la « vérité », mes chères amies, et un peu d'humilité face aux cultures que nous ne connaissons même pas. Vivre et

¹¹⁵ Commentaire de Garamond 28 août 2008. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

¹¹⁶ Commentaire de Pierre G. Roy 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹¹⁷ Commentaire de Marie de Montréal, 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹¹⁸ Commentaire de sursaut 3 septembre 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

¹¹⁹ Commentaire de Nicolas Lavoie, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

laisser vivre, n'est-ce pas la liberté?¹²⁰ » Mais cette liberté et ce respect de l'autre si souvent défendus reflètent une tendance sociale qui nous ramène à l'individualisme contemporain. En effet, l'individualisme ne se retrouve jamais clairement énoncé dans les commentaires recueillis mais il sous-tend souvent les positions prises par les commentateurs. De nombreuses citations font en effet référence à l'idée du vivre et laisser vivre illustrée comme une valeur québécoise à l'image de ce commentaire : « Dans on monde libre et désormais individualiste, ne devrait-on pas laisser les gens vivre selon leur convictions?¹²¹ » Ainsi, le mot-clé « individualisme » est davantage lié dans le discours répertorié à une éthique hypermoderne qui fait en sorte que les individus se trouvent en droit d'affirmer la prédominance des valeurs de liberté et de primauté du choix personnel: « Sur une base individuelle, je pense que chacun doit pouvoir s'habiller comme il le souhaite, on devrait respecter la liberté des gens.¹²² »

De plus, si certains se montrent réticents face à l'expérience de la diversité engendrée par l'arrivée d'immigrants, d'autres se montrent aussi très enthousiastes face à ce phénomène. L'idée d'hétérogénéité des pratiques plaît à bon nombre de commentateurs qui la considèrent comme un signe de richesse pour l'avenir du Québec. Comme le souligne ce commentaire : « L'immigration à Montréal est une richesse que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.¹²³ » Pour d'autres la diversité renforce leur propre identité

S'ouvrir à l'autre ne signifie pas pour moi s'aplatir comme une galette, au contraire. Je n'ai jamais été en aussi pleine possession de mes moyens et de mon identité que depuis que je fréquente intimement des gens venus d'ailleurs.

¹²⁰ Commentaire de Mononoke 23 mai 2008. publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹²¹ Commentaire de mkamal, 24 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹²² Commentaire de naej, 24 mai 2008, publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹²³ Commentaire de Olijas 27 août 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

Certains font également la différence entre la grande ville de Montréal et les régions : « Ceux qui vivent en région là où il y a peu d'immigrants, c'est souvent eux qui ont peur des autres cultures. À Montréal, c'est hyper hétérogène et c'est ce qui en fait son charme.¹²⁴ » La diversité culturelle est donc un signe de prospérité, d'innovation, de particularité, qui symbolise pour certains la voie du renouveau identitaire québécois. On constate que cette diversité est associée dans plusieurs commentaires à l'idée de liberté et de respect des différences. On voit dans cette hétérogénéité affirmée la preuve et la garantie du respect de la liberté d'expression tel que l'entend l'éthique hypermoderne: « Dans mon quartier, tout le monde se respecte, les enfants ont des amis qui ont des cultures différentes et elle sont introduites à une certaine diversité.¹²⁵ » ou alors « Dans un monde libre, on doit laisser les gens vivre leur identité.¹²⁶ » L'idéal de l'éthique postmoderne décrite par Beauchemin se trouve ici confirmé et chacun se voit invité à participer à la collectivité en démultipliant les foyers d'interprétations de la vie bonne¹²⁷.

5.2.4 Égalité – laïcité – liberté – fraternité?

On remarque qu'un certain malaise demeure face aux demandes touchant l'égalité entre les sexes ainsi que les questions religieuses. Des vitres givrées du YMCA, jusqu'aux débats déclenchés par le port du hidjab dans les compétitions sportives, en passant par l'affaire des cours prénataux et du vote des femmes portant la burqa, une large part de la crise mobilise la question de l'égalité homme femme:

Il faut envoyer un message clair : en choisissant le Québec, on choisit et on accepte de vivre dans une société qui fait la promotion de l'égalité entre les sexes. Il ne devrait pas y avoir d'accommodement raisonnable sur des questions aussi vitales.

¹²⁴ Commentaire de fashionista 18 septembre 2007 Publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in) tolérance (la suite)*, 17 septembre 2007.

¹²⁵ Commentaire de pcinoc 25 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹²⁶ Commentaire de mkamal, 24 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹²⁷ BEAUCHEMIN, J. *Op. Cit.* p.63

L'égalité entre hommes et femmes, entre garçons et filles, n'est tout simplement pas négociable.¹²⁸

La religion est alors prise à partie pour démontrer le bien fondé de ces appels à l'égalité.

J'ai beau vouloir faire preuve d'ouverture d'esprit et comprendre et respecter la religion des musulmans, je crois que tout ça est une question d'évolution. Les femmes d'ici se sont battues et ont obtenues le respect et l'égalité dont elles jouissent aujourd'hui dans la société québécoise. C'est une révolution qui n'a pas encore eu lieu dans la plupart des pays de religion musulmane. Je veux bien être tolérant, mais fondamentalement les signes de soumissions de la femme par rapport à l'homme n'ont plus leur place dans notre société. Ce n'est pas un choix qu'ils ont, le respect et l'égalité des femmes c'est non négociable.¹²⁹

Un autre commentaire reprend le même thème :

Ce qui dérange le plus, c'est le sentiment d'inégalité qui nous envahit quand nous voyons ce qui se passe. Inégalité que je ne peux tolérer chez les autres qui vivent à mes côtés—femmes forcées d'adopter comportements spéciaux; inégalité quand je suis forcé de faire autrement, sous prétexte de religion des autres. Trop de gens ont oublié ou n'ont jamais connu les années, pas si lointaines, où les femmes devaient se soumettre à des impératifs vestimentaires, comportementaux, etc, au nom de la très sainte religion catholique qui "guidait" fortement notre société.¹³⁰

Ainsi, l'égalité entre les sexes devient l'objet d'une lutte pour la promotion de la modernité à laquelle les Québécois semblent avoir accédé depuis la révolution tranquille. Les commentaires recueillis donnent l'impression que l'idée de justice et d'équité est une valeur importante pour les Québécois: « Je dis non aux statuts particuliers, non à la discrimination, l'important c'est de combattre la discrimination pour que TOUS aient les mêmes droits.¹³¹ »

¹²⁸ COLLARD, Nathalie. *Du kirpan... à la charia?* La Presse, dimanche 14 mai 2006. p.A13

¹²⁹ Commentaire de m. lemay 18 sept. 2008 publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in)tolérance (la suite)* 17 Septembre 2007.

¹³⁰ Commentaire de André Michaud 18 sept. 2008 publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in)tolérance (la suite)* 17 Septembre 2007.

¹³¹ Commentaire d'André Michaud, 25 juin 2008 publié dans MARTINEAU, Richard. *Le Front de libération des roux*. 23 juin 2008.

Ainsi, vient en troisième position tout ce qui a trait aux valeurs jugées prédominantes à l'identité québécoise : laïcité, égalité, liberté et démocratie. Des valeurs associées à la modernité occidentale. Il est ici intéressant de constater que la valeur de laïcité vient en tête de liste des valeurs reliées à l'identité québécoise. Peut-être est-ce parce que ce sujet plus que tout autre a servi de fer de lance aux débats sur les accommodements raisonnables? Toujours est-il que cette laïcité se trouve souvent associée à la valeur d'égalité dans les commentaires recueillis. Nous pensons encore une fois que cette particularité provient du fait que les demandes d'accommodements portaient pour la plupart sur des notions religieuses impliquant un traitement qui semblait parfois contredire l'égalité des droits entre hommes et femmes. « Le voile pour moi signifie le rejet de l'Autre, il est une affirmation de l'inégalité entre l'homme et la femme¹³² » ou alors

Nous nous sommes battus dans les années 60 pour établir la liberté et l'égalité aux femmes et à nous libérer collectivement du joug de la religion catholique. Ne rien faire devant le fléau musulman (en particulier mais applicable à toute religion niant l'égalité des sexes) est une grave erreur.¹³³

Ce que révèle notre corpus, c'est que le terme « égalité » prend un sens beaucoup plus large que l'égalité des sexes dans les commentaires recueillis. Ainsi, l'importance du traitement égalitaire entre les individus, vu par plusieurs comme un processus d'inclusion, se retrouve dans plusieurs commentaires recueillis. « J'aimerais avoir des droits égaux, pas plus, pas moins » ou alors « Nous sommes tous égaux devant la loi. De ce seul fait, les clivages n'ont plus leur raison d'être!¹³⁴ »

Mais l'égalité dont il est question tient d'avantage de l'idéal d'égalité porté par le projet éthico-politique de la modernité que d'une particularité proprement québécoise. Cependant, si l'on considère la forte occurrence de cette valeur, il est

¹³² Commentaire de tromso, 26 septembre 2007. Publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in) tolérance (la suite)*, 17 septembre 2007.

¹³³ Commentaire de parfond 23 mai 2008, publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹³⁴ Commentaire de Claude Talbot 24 juin 2008 publié dans MARTINEAU, Richard. *Le Front de libération des roux*. 23 juin 2008.

évident que l'égalité se situe au fondement même des valeurs auxquelles se réfèrent les Québécois lorsque vient le temps de se définir. Cela est évidemment lié au fait qu'une grande partie de l'immigration actuelle provient de pays musulmans. Nous pouvons alors remarquer que les différentes assertions ont souvent tendance à mettre de l'avant l'égalité des sexes en faisant référence à l'inégalité présumée régir les relations entre les hommes et les femmes au sein de l'Islam. Cette croisade pour l'égalité est alors associée à la lutte pour la promotion de la neutralité de l'État et de la laïcité. À cette égalité se voit juxtaposée la notion de liberté et de démocratie garantie par la laïcité de l'État. Ainsi, pour certains commentateurs, la seule manière de garantir la liberté individuelle et la démocratie est encore de promouvoir la laïcité de l'État. D'où l'importance que prend la laïcité véhiculée dans les commentaires recueillis. « La religion ne doit pas entrer en ligne de compte dans les décisions publiques¹³⁵ » ou alors « Je suis pour l'instauration d'une Charte de la laïcité au Québec. Ainsi, règnera l'harmonie dans notre pays parce que les règles seront les mêmes pour tous!¹³⁶ » La laïcité est alors considérée comme LA valeur garantissant à la société le respect des autres valeurs issues de l'éthique hypermoderne fondant l'identité québécoise.

Le rapport à la religion est un phénomène complexe au Québec. En raison de son histoire récente, le Québec traîne derrière lui une certaine aversion pour la religion que l'on ne peut s'empêcher de constater à travers les commentaires recueillis. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les accommodements raisonnables n'ont fait réagir la population que lorsqu'ils se sont trouvés liés à des questions religieuses ou culturelles. C'est d'ailleurs les commentaires en faveur de la laïcité qui reviennent le plus souvent dans le corpus. La laïcité est souvent reliée à l'idée de modernité et d'égalité chère à l'éthique occidentale contemporaine. C'est pourquoi les demandes à caractère religieux faites par les immigrants font autant de vagues. Pour certains, il est clair que le Québec fait un pas en arrière en acceptant

¹³⁵ Commentaire de tengen 4 septembre 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

¹³⁶ Commentaire de normande 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

de répondre à ces demandes et que la liberté associée à la neutralité religieuse de l'État est menacée.

Le Québec sort à peine de la période noire du joug de la toute puissante Église Catholique, qui a causé bien des maux à foules de gens. Nous sommes en gros passés à une société laïque, et avons travaillé en tant que société à établir des normes qui font que personne ne puisse avoir sa liberté d'action et d'expression brimée par quelconque personne ou groupe (religieux ou autre). Maintenant, nous avons des groupes qui, grâce en bonne partie à la chère Charte, tentent d'imposer à notre société laïque un mode de vie pour lequel on s'est battu pour l'éliminer. Au Québec, on a décidé collectivement d'éliminer de notre vie collective la dimension religieuse¹³⁷.

Ce retour du religieux est donc interprété comme un retour en arrière qui n'est pas souhaitable, d'autant moins que la minorité musulmane issue de l'immigration a la réputation d'inférioriser les femmes et d'avoir des rapports troubles avec la sexualité. Pour plusieurs commentateurs, il est préférable de reléguer la religion dans la sphère privée. Il semble en effet que les Québécois préfèrent, selon les commentaires recueillis, que la religion soit vécue de manière intime et personnelle. « On ne crie pas à Dieu au Québec, on n'en parle pas. ¹³⁸» On évoque les excès passés de toutes les religions pour justifier le fait que la modernité et la raison ont maintenant triomphé et qu'on ne saurait revenir en arrière. La laïcité devient alors une preuve de modernité pour une majorité de commentateurs :

Le nœud du problème me semble donc être la persistance et la valorisation de l'obscurantisme religieux dans une société qui prétend vouloir développer et valoriser les comportements démocratiques.¹³⁹

Ainsi, la laïcité se révèle être un gage de rationalité, d'équité et de distance, toutes des valeurs prônées par la modernité occidentale, ce que vient confirmer ce

¹³⁷ Commentaire de Denis Chénard, 29 janvier 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹³⁸ Commentaire de Tommy lee, 29 janvier 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹³⁹ Commentaire de Nadeauja, 18 septembre 2007 LORTIE, Marie-Claude. *La (in)tolérance (la suite)* Publié dans la catégorie Un peu de tout, le 17 Septembre 2007

commentaire « Vite une loi sur la laïcité au Québec. Une loi qui exclue TOUTES les religions de la sphère publique¹⁴⁰ »

Cependant, le patrimoine moral et culturel du christianisme ne semble pas complètement évacué et si le passé religieux catholique demeure honni par certains, la plupart des Québécois ne renonceraient pas facilement aux traditions qui en sont issues. Ainsi, certaines fêtes religieuses comme Noël et Pâques, de même que des sacrements comme le baptême ou encore des symboles comme la croix et la prière à l'assemblée nationale semblent faire partie des mœurs québécoises et être de ce fait non négociables. Comme le mentionne Joseph Facal :

La vérité est que moins d'un Québécois sur dix se déclare sans appartenance religieuse. On ne pratique plus, mais nous restons plus attachés que nous le réalisons à notre passé catholique comme balise identitaire de ce que nous sommes. On n'efface pas 400 ans de catholicisme en quarante ans.¹⁴¹

C'est ce qui explique à notre avis pourquoi la question de religion semble si épineuse au Québec. En effet, le Québec ne semble pas avoir la conscience tranquille et tout ce qui touche au domaine religieux semble ramener les Québécois à leurs propres contradictions. Alors que les questions religieuses refont surface avec l'apport d'immigrants en provenance de pays où la religion a conservé ses droits, le Québec se retrouve à devoir réaffirmer l'importance de la laïcité comme gage d'égalité entre les citoyens, cela parce que laïcité équivaut dans la plupart des cas à garantir que l'égalité des droits sera préservée, et ce malgré le fait que la tradition québécoise est toujours empreinte de références religieuses.

C'est d'ailleurs les valeurs issues de l'éthique de la modernité qu'on voit transparaître de manière plus implicite dans le discours de certains commentateurs. En effet, les notions mêmes de laïcité, égalité, liberté, démocratie sont associées dans les commentaires recueillis à l'idée que ces valeurs représentent la garantie de

¹⁴⁰ Commentaire de Laloue April, 30 janvier 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁴¹ FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. La presse, 28 novembre 2007.

faire partie du monde moderne. « J'aime la diversité culturelle, mais pas les archaïsmes. Le refus de la mixité dans les services collectifs, la charia, etc. n'ont pas d'affaire ici.¹⁴² » Cette modernité est ici associée dans l'esprit des commentateurs à quelque chose de positif, comme une réalisation qui fait en sorte de sortir le Québec d'un obscurantisme¹⁴³ jugé pas si lointain.

Au Québec, on sort à peine (historiquement parlant) de la période noire du joug de la toute puissante Église catholique. Maintenant, nous avons des groupes qui, grâce en partie à la chère Charte, tentent d'imposer à notre société laïque un mode de vie pour lequel on s'est battu pour l'éliminer.¹⁴⁴

On ne peut s'empêcher de remarquer que l'idée de péril et de fragilité identitaire n'est jamais bien loin dans les propos recueillis.

5.2.5. Un territoire francophone en Amérique

La grande surprise de cette étude a été sans contredit le peu de références à la langue française par les commentateurs. En effet, sur 455 commentaires, seulement 30 ont fait référence à la langue parlée au Québec. Une particularité qui semble indiquer que les accommodements raisonnables ne semblent pas constituer une menace à la survie de la langue française au Québec. Malgré tout, l'épithète francophone associée à l'identité québécoise annoncée nous porte à croire que cet oubli n'en est pas réellement un. Nous proposerons donc l'hypothèse suivante : le fait francophone est à ce point partie intégrante de l'identité québécoise que le Québécois ne ressentent pas le besoin de spécifier son importance. Cependant, cette réalité est exprimée de manière indirecte dans le discours, l'épithète francophone se retrouvant souvent associée à ce qui différencie les Québécois des autres Canadiens.

¹⁴² Commentaire de Marlene Ducharme 1^{er} décembre 2007. publié dans FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. 28 novembre 2007.

¹⁴³ Référence à un commentaire de nadeauja 18 septembre 2007 Publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in) tolérance (la suite)*, 17 septembre 2007.

¹⁴⁴ Commentaire de Denis Chénard 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

« Les Canadiens français, mes ancêtres ont dû faire maints combats pour garder leur dignité en commençant par leur langue, le français. Il faut avoir une mémoire très courte pour ne pas voir le progrès des Canadiens français dans les derniers 50 ans ici même, au Québec. ¹⁴⁵»

La langue française est donc essentielle à l'identité québécoise et personne ne s'y trompe. Cependant, les demandes des immigrants qui ont engendré la crise des accommodements raisonnables ne touchaient pas à ce sujet particulier. Peut-être pourrions-nous y voir la réponse à notre interrogation au sujet du peu de références à la langue française dans les commentaires répertoriés.

Cependant, la langue française reste au cœur des préoccupations identitaires québécoises et plusieurs commentaires y font référence lorsqu'il s'agit de commenter l'intégration des nouveaux immigrants : « La seule chose qui me dérange, ce sont les immigrants qui arrivent ici et qui ne parlent pas français et qui ne se forcent pas pour l'apprendre. ¹⁴⁶ » On remarque que la langue française est associée pour certains de manière directe à l'identité québécoise. Ce serait même ce qui en ferait sa première particularité « parce qu'avec l'accent, tu es quasiment certain qu'il a été éduqué au Québec et né au Québec avec les valeurs québécoises. ¹⁴⁷ » De plus, cette partie de l'identité des Québécois est également une source importante de tension puisque le Québec francophone est minoritaire dans le reste du Canada et même sur le territoire nord-américain.

Le discours nationaliste québécois porte alors sur l'importance de protéger la langue française. « C'est un réflexe naturel de protection et de préservation dans ce milieu hostile qu'est le Canada. ¹⁴⁸ » Ce combat pour la langue française est associé au fait que le Québec étant soumis aux réglementations canadiennes est encore

¹⁴⁵ Commentaire de Sébastien, 26 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹⁴⁶ Commentaire de Garamond, 29 août 2008 dans FACAL, Joseph. *Incrévable identité*. 28 août 2008

¹⁴⁷ Commentaire de Nicolas Lavoie 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁴⁸ Commentaire de jossinet. 27 août 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

plus vulnérable dans ces circonstances. « Le Canada anglais a toujours voulu cacher l'identité française du pays autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci.¹⁴⁹ » Certains se réfèrent de manière négative à la politique du multiculturalisme canadien pour évoquer l'idée que le Canada cherche à réfuter l'existence d'une nation québécoise au sein de la confédération canadienne.

Voilà que les Québécois sont devenus une minorité parmi une multitude d'autres minorités. Il s'agit de noyer la nation québécoise à l'intérieur de groupes ethniques pour en faire une communauté comme les autres! Quelle tristesse!¹⁵⁰

La fragilisation des pouvoirs politiques perçue par plusieurs Québécois pousse ces derniers à franchir le pas et à militer pour la séparation du Québec dans le but de protéger l'identité québécoise. « Dans un Québec souverain, il serait plus facile de protéger notre langue et par conséquent notre culture.¹⁵¹ »

5.2.6. Liberté et intégration

Le sens que prend la valeur de liberté est fortement lié à la liberté d'expression au Québec. « Ici, on discute beaucoup, on chiâne, mais on règle nos problèmes par la voie démocratique et politique¹⁵². » Ainsi, il semble que cette valeur soit associée pour certains commentateurs à l'idée que chacun est libre de discuter les actions de tous. Certains y voient même une particularité qui en ferait en quelque sorte une identité particulière permettant de se démarquer de la masse. « C'est ça la différence principale entre le Québec et le ROC, entre les anglos et les francos. Ici, tout le monde s'exprime. On en arrivera peut-être aux mêmes conclusions, mais au moins, tout le monde aura eu son mot à dire.¹⁵³ »

¹⁴⁹ Commentaire de RenéP. 29 août 2008 publié dans FACAL, Joseph. *Incrévable identité*. 28 août 2008

¹⁵⁰ Commentaire de Jean-Renaud Dubois, 25 mai 2008 publié dans FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. 22 mai 2008.

¹⁵¹ Commentaire de Carole Chouinard, 5 février 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁵² Commentaire de sursaut, 1^{er} septembre 2007. Publié dans LAGACÉ, Patrick. *Le Freak show des accommodements raisonnables*, 27 août 2007

¹⁵³ Commentaire d'Annie Corbeil, 1^{er} décembre 2007. publié dans FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. 28 novembre 2007.

Mais la liberté prend également une teinte universaliste. « La lutte est pour la liberté, la démocratie, l'égalité, l'intégration pour tous, c'est-à-dire nos VALEURS communes non négociables¹⁵⁴. » La protection de l'identité réside dans le respect de cet idéal de liberté parce que « Au Québec, on fait comme les Québécois. Ce n'est pas du racisme. C'est de garder nos traditions et les faire poursuivre dans les futures générations¹⁵⁵ » La liberté est également associée à la modernité. On se soulève alors contre les dictats et les censures imposés à l'étranger. « Il faut dénoncer l'intégrisme musulman. On se bat pour la liberté.¹⁵⁶ » Il s'agit alors de dénoncer ces pratiques qui paraissent d'autant plus menaçantes qu'elles risquent à tout coup d'être réintroduites au pays par l'arrivée d'immigrants provenant de ces pays libéricides. C'est pourquoi la boucle se referme souvent sur un discours en faveur de la neutralité de l'État et de ses institutions.

Il est temps de revenir à une société laïque avec une seule identité québécoise et de fermer la porte à cette promotion des différences. Faisons plutôt la promotion de ce qui nous unit!¹⁵⁷

La liberté québécoise répond alors aux principes d'égalité et d'individualisme tels que définis par l'éthique contemporaine.

Mais à l'inverse, une part des énoncés a pour but de promouvoir la liberté comme manière de vivre et démontre à quel point l'identité québécoise se développe dans l'individualité. « Dans un monde libre, on doit laisser les gens vivre leur identité.¹⁵⁸ » Cependant, cette liberté de choix doit se faire dans la perspective d'une ouverture aux autres. La liberté de se définir ne doit donc pas être l'apanage d'un groupe fermé sur les autres à l'image de certaines communautés décriées dans certains commentaires : « On est une communauté de communautés. On est fait

¹⁵⁴ Commentaire de nabila jaloul, 1^{er} décembre 2007. Publié dans FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. 28 novembre 2007.

¹⁵⁵ Commentaire de bionic, 29 janvier 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁵⁶ Sursaut, 25 septembre 2007. publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in)tolérance (la suite)* Publié dans la catégorie Un peu de tout, le 17 Septembre 2007

¹⁵⁷ Commentaire de Germanicus, 24 mai 2008. Publié dans FACAL, Joseph. La majorité minoritaire. 22 mai 2008.

¹⁵⁸ Commentaire de mkamal, 24 mai 2008. *Op.Cit.*

d'un groupe protestant, musulman, juif, italien, etc. Pas d'intégration.¹⁵⁹» Les Québécois sont ouverts dans la mesure où les pratiques culturelles des immigrants ne viennent pas concurrencer leurs propres valeurs.

Finalement, plusieurs commentateurs appuient leurs interventions sur le fait que l'intégration des immigrants ne fonctionne pas bien dans d'autres pays. Ce qui les mène à relier les tensions culturelles et politiques qui en résultent à la non intégration des immigrants. La peur de l'Autre se trouve alors au cœur des commentaires recueillis et les différentes informations récoltées à l'étranger viennent appuyer cette opinion selon laquelle l'Autre peut engendrer de graves problèmes sociaux. « Lorsque l'on regarde ce qui se passe présentement en France, on comprend mieux l'attitude des gens d'ici.¹⁶⁰ » ou encore,

Il faut que les gens réalisent qu'il peut y avoir danger dans la demeure si on continue à vouloir contenter coûte que coûte certains groupes religieux... les Britanniques commencent à l'apprendre eux.¹⁶¹

5.3 Conclusion

Il apparaît que la plupart des commentateurs envisagent l'identité d'une manière hypermoderne, en se référant d'abord à un groupe d'appartenance particulier, par exemple les femmes, les catholiques, les séparatistes ou les étrangers pour décrire leur appartenance à la collectivité québécoise. Il résulte de cette multiplication de la référence identitaire une impression de perte du sentiment collectif. L'identité est alors déterminée de manière individuelle et la référence nationale se retrouve amputée du fondement nécessaire pour assurer la cohésion de la rencontre de ces diverses identités. D'où l'ambiguïté ressentie lorsque vient le temps de déterminer une référence identitaire collective.

¹⁵⁹ Commentaire d'Albert Champagne. *Op.Cit.*

¹⁶⁰ Commentaire de Y.Lupien 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

C'est dans ce contexte qu'une grande partie des commentateurs croient que l'identité majoritaire doit s'imposer et qu'il n'est pas question de céder aux demandes qui risqueraient de la transformer. « Lorsqu'on va à Rome, on doit faire comme le font les Romains¹⁶² » Cette manière de présenter les choses revient souvent (dans 13% des commentaires), ce qui nous porte à croire que la population s'attend à ce que les immigrants se conforment aux normes établies. Le message adressé aux immigrants revient souvent à leur reprocher de se démarquer du groupe et donc de menacer l'intégrité identitaire de la majorité: « Je demande à l'immigrant qui débarque à Montréal de s'intégrer à une majorité francophone qui est elle-même minoritaire dans son pays et infiniment minoritaire en Amérique du Nord.¹⁶³ » L'immigrant est donc aussi perçu comme une menace à la cohésion identitaire de la majorité franco-québécoise. Cette attitude provient du fait que cette majorité se perçoit comme étant déjà fragilisée par sa situation minoritaire sur le continent. Ce qui expliquerait pourquoi les individus tiennent tant au respect de leurs us et coutumes ainsi qu'à l'intégration des nouveaux arrivants. « Les immigrants arrivés au Québec doivent s'adapter à nous, pas le contraire.¹⁶⁴ » L'identité devient alors le noyau de référence, celui par lequel on s'identifie et auquel on se greffe.

On peut résumer notre analyse comme suit : Les Québécois forment une minorité canadienne qui s'est définie au fil du temps selon des coutumes et traditions issus de leurs ancêtres français mais surtout de leur appropriation du territoire délimité par la province du Québec. Cette conscience de partager un patrimoine identitaire qui leur est propre fait dire aux Québécois qu'ils doivent à tout prix préserver cette particularité. Mais cette identité à défendre reste difficile à circonscrire puisqu'elle est avant tout appuyée sur le seul sentiment d'une

¹⁶¹ Commentaire de urbain poirier 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁶² Commentaire de Claude Frégeau, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁶³ Commentaire de Mathieu D. 19 novembre 2007, publié dans FACAL, Joseph. *Le plat de résistance*. 14 novembre 2007.

différence, lequel teinte les rapports qu'entretiennent les Québécois avec ceux qui les entourent.

Le Québec doit imposer un modèle de diversité fondé sur une vision occidentale de droits humains, ancrée dans notre héritage gréco-judéo-chrétien. La tyrannie de la majorité est parfois essentielle à la cohésion sociale¹⁶⁵.

Si le souhait ultime des Québécois demeure que les immigrants s'associent et s'imprègnent de l'identité québécoise, il n'empêche qu'il existe une grande ouverture face aux pratiques culturelles minoritaire. Cette ouverture se bute toutefois à la perception selon laquelle ces « étrangers » menacent certaines valeurs établies par leurs revendications.

¹⁶⁴ Commentaire de Ti_Touène, 29 janvier 2007. publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁶⁵ Commentaire de yabadou, 28 septembre 2007. Publié dans LORTIE, Marie-Claude. *La (in) tolérance (la suite)*, 17 septembre 2007.

CHAPITRE VI

COLLECTIVITÉ ET DEVENIR : LE RAPPORT À L'AUTRE

6.1 Inclusion et rapport à l'autre

Après avoir identifié les principales caractéristiques de l'identité québécoise, nous avons constaté que ces traits jugés particuliers par les Québécois sont en fait assez universels. L'emphase mise sur les principes de liberté, d'égalité et de laïcité, en témoigne et ne fait que refléter l'éthique hypermoderne qui traverse le monde contemporain. Il devient alors pertinent de s'interroger sur son potentiel de cohésion social et son impact sur l'intégration des immigrants.

Dans la société québécoise, le rapport à l'autre est teinté par la perception d'une menace identitaire. Les immigrants sont alors perçus comme des perturbateurs menaçant de fragmenter l'identité majoritaire. Il est donc important d'inciter ces immigrants à participer à la culture québécoise. Les « bons » immigrants sont alors ceux qui adoptent les pratiques québécoises et qui font en sorte de ne pas se démarquer de la majorité :

Moi je connais des musulmans qui habitent l'Estrie et qui mangent du porc, boivent de l'alcool et baisent avant le mariage. Ils ne fréquentent pas la mosquée et ont appris à sacrer comme des Québécois. Je crois qu'ils se sont bien intégrés.¹⁶⁶

Ou alors,

Dans le fond, ce que les gens disent aux minorités culturelles, c'est que vous êtes bienvenue chez nous, mais pas question de faire changer notre mode de vie et notre culture pour votre plaisir. On

¹⁶⁶ Commentaire de Cali Gula 2 décembre 2007 Publié dans FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. 28 novembre 2007.

est au Québec ici et c'est comme cela que ça se passe, si vous n'êtes pas content, restez chez vous.¹⁶⁷

Cependant, le choix de faire appel à l'immigration au Québec est plus que nécessaire à la santé économique de la province, ce que personne ne conteste. Mais cet apport migratoire diversifié a pour effet, comme nous avons pu le constater dans notre analyse, de démultiplier les références identitaires sur le territoire québécois. Ce phénomène engendre une certaine dissolution de l'identité nationale. Selon Beauchemin, « l'approfondissement du pluralisme, dans nos sociétés, a pour effet de desserrer cette étroite association entre le sujet politique abstrait et la communauté d'histoire qui lui fournit son matériel éthique¹⁶⁸ » Cet état de fait se répercute dans la transmission identitaire québécoise aux nouveaux arrivants. Comme le relève Helly, le lien d'appartenance au Québec est multiforme :

Des personnes développent une appartenance québécoise exclusive de toute autre. D'autres se disent doublement liées à l'entité distincte qu'est le Québec à leurs yeux et à l'État canadien. D'autres encore, tous des immigrants, considèrent leur lien au Québec comme essentiellement médiatisé et conditionné par leur statut de citoyen canadien et ne se montrent attachés à la société québécoise qu'en raison des conditions attrayantes de leur établissement à Montréal. Et quelques-uns n'ont d'appartenance qu'à leur pays d'origine, ou ne peuvent développer un quelconque sens d'appartenance à une société.¹⁶⁹

Les conditions de vie, tout comme les motivations à immigrer sont personnelles à chacun. Cependant, l'accueil fait à ces nouveaux arrivants est primordial et influence leur degré d'intégration. Or, la position prise par de nombreux commentateurs relève d'une position de supériorité qui nuit à l'ouverture dont se réclament ces derniers. Ainsi, dans une société traversée par des courants individualistes et subjectivistes où la définition de l'identité nationale n'est en fait qu'un amalgame de principes universalistes, le pouvoir d'attraction de cette identité

¹⁶⁷ Commentaire de Tony Bertrand. 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁶⁸ BEAUCHEMIN, J. *Op.Cit.* p.11

¹⁶⁹ HELLY, D. VAN SCHENDEL, N. « *Appartenir au Québec.* » Collection Culture et société, Montréal. 1995. p. 220

se trouve très fortement réduit d'autant plus que la culture ambiante encourage les nouveaux arrivants à conserver et à privilégier leur culture d'origine.

Le mécontentement exprimé par les commentateurs au sujet des accommodements raisonnables est souvent dirigé contre des groupes d'immigrants, alors que dans les faits, les immigrants et les membres des minorités ethniques n'ont souvent rien eu à voir ou ont subi un blâme injustifié dans plusieurs des événements qui ont suscité la crise des accommodements raisonnables. Que l'on pense au retrait du sapin de Noël à l'hôtel de ville, au vote à visage voilé, au lardon dans la soupe aux pois à la cabane à sucre, à l'exclusion des hommes aux cours prénataux ou à la nourriture casher servie exclusivement dans un hôpital, tous ces cas de figures ont été accordés par des particuliers qui auraient pu refuser d'accéder à ces demandes particulières. Ce n'est cependant pas l'interprétation que semble en avoir la majorité des intervenants. Plusieurs ont en effet l'impression que presque tous les immigrants sont réfractaires à l'intégration à la société québécoise.

Les références à Eux contre Nous sont nombreuses. Nous avons pu constater de la plupart des commentateurs une tendance à regrouper les identités concurrentes dans des îlots identitaires bien définis. On se réfère alors aux arabes, aux musulmans, aux juifs, aux anglophones, identifiés comme des ILS monolithiques dont les projets revendicateurs sont associés à l'ensemble de leurs représentants. « Ils abusent de notre hospitalité¹⁷⁰ » ou alors on fait référence aux immigrants comme à un groupe identitaire homogène. « C'est à eux de s'adapter, pas à nous. ¹⁷¹»

¹⁷⁰ Commentaire de François Hamel. 13 sept. 2008 Commentaire de Simon Robert, 29 août 2008 publié dans FACAL, Joseph. *Incrévable identité*. 28 août 2008.

¹⁷¹ Commentaire de Danielle Thibault, 30 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

Ce phénomène n'est pas particulier aux Québécois. Il semblerait plutôt lié au désir de définir son propre groupe d'appartenance en réaction aux changements réclamés par les demandes de certains immigrants qui auraient pour effet de modifier l'identité franco-québécoise. Schnapper nous rappelle que

La catégorisation permet à l'individu d'orienter sa vie quotidienne, d'identifier les objets et les expériences en ramenant l'inconnu au connu. Or ce processus peut conduire dans certains cas à généraliser des perceptions, à accentuer des contrastes entre les groupes et à porter des jugements de valeur. Il nourrit et entretient les stéréotypes sociaux¹⁷².

Cette manière de penser l'immigration, très hypermoderne, met en relation différents groupes identitaires qui s'affrontent pour faire valoir leurs propres particularités, mettant de côté toute aspiration au dialogue nécessaire au développement d'un idéal collectif encadrant les individus en société. Cette particularité rend l'intégration des immigrants plus laborieuse puisque ces derniers ne sont pas dissociés de l'image du groupe auquel ils appartiennent dans l'imaginaire collectif des Québécois de souche.

Ce qui conduit Eid à affirmer que « L'individu tend aujourd'hui à revendiquer ses droits sur la scène publique en invoquant de moins en moins son appartenance à la communauté politique des citoyens, et de plus en plus son inscription au sein de multiples groupes particuliers¹⁷³ ». De plus, la référence à un groupe concurrentiel vient accentuer l'urgence ressentie par plusieurs Québécois de souche à défendre une identité qui semble beaucoup plus menacée et conduit à certains commentaires du type : « Il est clair que les Québécois sont en voie de disparition. ¹⁷⁴»

¹⁷² SCHNAPPER, D. *La relation à l'autre*. Gallimard, 1998. p.149

¹⁷³ Eid, Paul. *Entre modernité et postmodernité*. Sociologie et sociétés. Vol. XXXIII, p.206

Un autre phénomène vient accentuer ce problème. Jusqu'à récemment, la tension entre les différentes identités présentes sur un même territoire était généralement résolue de façon autoritaire : une culture, plus puissante tentait soit de dominer les autres en les marginalisant, soit de les assimiler. Cependant, avec l'avènement de la société hypermoderne, des pratiques d'assouplissement ou de conciliation ont été développées. Ainsi, la référence à l'autorité est de plus en plus concurrencée par un subjectivisme que Taylor associe à une recherche individualisée du sens qui peut conduire, dans certains cas, les individus à développer une attitude instrumentale envers le monde qui nous entoure, érodant ainsi les fondements de l'identification à la communauté¹⁷⁵.

De plus, depuis les années soixante-dix, la politique canadienne fait la promotion de la pluralité culturelle de la société civile par le biais de la politique sur le multiculturalisme. Cette nouvelle conception de l'individu en société a eu pour conséquence de donner plus de pouvoir à l'individu au sein du groupe en vertu du droit à l'égalité¹⁷⁶. On assiste alors à une mutation de la conception classique de l'égalité, fondée sur le principe du traitement uniforme, pour faire place à une autre conception plus attentive aux différences. Peu à peu, le droit a été amené à reconnaître que la règle de l'égalité commande parfois des traitements différenciés¹⁷⁷. L'accentuation de l'immigration depuis les dernières décennies semble avoir fait prendre conscience aux Québécois de l'infinie possibilité que peuvent prendre les revendications s'appuyant sur ces principes différentialistes alors que la société québécoise actuelle n'est plus en mesure d'offrir à ses

¹⁷⁴ Commentaire de Stéphan Gauvin, 29 janvier 2007 publié dans LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. 29 janvier 2007

¹⁷⁵ TAYLOR, C. *Les sources du moi*. Op.Cit. p.630

¹⁷⁶ HELLY, D. *Le multiculturalisme canadien : De la promotion des cultures immigrés à la cohésion sociale 1971-1999*. Cahiers de l'URMIS, no.6, 2000. p.7

¹⁷⁷ BOUCHARD, Gérard et TAYLOR, Charles : « *La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Rapport final*. » Tiré de : <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-abrege-fr.pdf> p.42

ressortissants majoritaires la même garantie qu'avant sur la pérennité de l'identité traditionnelle¹⁷⁸.

Les difficultés à surmonter en matière d'intégration restent nombreuses, d'autant plus qu'il apparaît, à travers le discours recensé, que beaucoup de Québécois n'ont qu'une très vague compréhension des enjeux de l'immigration québécoise. Les réactions ne faisant que s'appuyer sur les généralités publiées à travers les médias, comme ce fut le cas durant la période analysée, ou alors s'appuyant sur des faits vécus associés sans nuance à des communautés d'appartenance. De plus, une certaine confusion au sujet des termes tel qu'intégration et assimilation, de même qu'une certaine vision tronquée de ce que sont la laïcité et la démocratie vient également interférer dans les relations entre immigrants et Québécois. Pour une bonne partie des commentateurs : « Les immigrants doivent vivre avec notre façon de vivre. On ne doit pas se plier aux gens qu'on accueille.¹⁷⁹ » Or, l'intégration suppose de par son principe, la volonté d'une unité politique et culturelle au niveau national en même temps que le maintien des particularismes de la vie privée et sociale. De même que la démocratie présuppose que chacun ait son mot à dire dans l'élaboration de la vie en société. Or, à travers tout le discours répertorié, on ressent une volonté d'assimilation qui demande à l'immigrant d'oublier ses propres références identitaires dès son arrivée en sol québécois. Or est-ce vraiment souhaitable lorsqu'on cherche à établir les bases d'une saine cohabitation sociale? Ces messages contradictoires ne sont pas sans nuire à l'intégration des immigrants Or, comme le soulignent Taylor et Bouchard : « Pour une petite nation comme le Québec, toujours préoccupée de son avenir comme minorité culturelle, l'intégration représente une condition de son développement, voire de sa survie.¹⁸⁰ » Il y a donc distorsion entre les aspirations éthico-politiques des Québécois et la réalité de leurs applications.

¹⁷⁸ Voir HELLY, D. *Le multiculturalisme canadien : De la promotion des cultures immigrés à la cohésion sociale 1971-1999*. Cahiers de l'URMIS, no.6, 2000.

¹⁷⁹ Commentaire de Katherine Kelly. 30 novembre 2007. *Op.Cit.*

¹⁸⁰ BOUCHARD, Gérard et TAYLOR, Charles. *Op.Cit.* p.42

CHAPITRE VII

CONCLUSION GÉNÉRALE

Jean Noiseux affirme qu'il ne faut pas s'arrêter à la critique des accommodements raisonnables, mais plutôt développer une fierté nationale qui aura le pouvoir d'intégrer ses nouveaux immigrants, car le dynamisme d'une nation provient largement de la force de son identité¹⁸¹. Il s'agit d'une position qui a, selon notre point de vue, l'avantage de renforcer l'idéal collectif québécois en misant sur la solidarité de tous et défiant les présupposés des différents groupes qui la composent.

La réponse aux réactions franco-québécoises entourant les accommodements raisonnables s'inscrit donc dans la lignée d'une insécurité identitaire qui est issue de la fragmentation générée par l'éthique d'hypermodernité vécue dans les sociétés occidentales et des comportements individualistes et identitaires qui en résultent. De plus, l'effacement graduel de la référence collective issue de l'histoire partagée par les individus hypermodernes accentue cette insécurité collective, puisque plus personne ne semble à même de proposer une base solide qui pousserait les individus à s'unir et à partager un collectif qui les rejoint.

Ce qui ressort de notre analyse, c'est que les Québécois, influencés par l'éthique hypermoderne se définissent de plus en plus comme des entités indépendantes dont les traits caractéristiques sont puisés dans le quotidien de chacun. Ainsi, chaque Québécois est différent de son voisin. Ce qui les unit, ce sont les valeurs occidentales partagées. Mais ces valeurs sont elles aussi réinterprétées d'une manière individuelle quand il s'agit de favoriser l'adhésion nationale et la construction d'une collectivité manque du pouvoir émotionnel qui servirait de ciment

¹⁸¹ NOISEUX, Jean. *Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables : rideau! Le Devoir*, 22 décembre 2007. p.B5

à son élaboration. Les Québécois se retrouvent donc devant le fait suivant : il savent qu'ils sont Québécois, de par leur histoire, leur appartenance territoriale et culturelle, de même que par le partage d'une langue commune, mais ils ne savent plus trop ce qui les définit de manière si particulière, parce que suivant l'éthique hypermoderne, chacun doit pouvoir se définir selon ses propres intérêts. C'est ainsi que la plupart d'entre eux perçoivent le déséquilibre engendré mais arrivent difficilement à proposer une solution qui susciterait l'adhésion de tous. D'où l'impression de péril identitaire ressenti par plusieurs.

C'est pourquoi, à notre avis, les demandes de certains groupes d'immigrants sont interprétées par un grand nombre de citoyen québécois comme un refus d'adhérer aux valeurs et coutumes de la société québécoise. Le débat prend alors un tournant vis-à-vis duquel il s'agit de défendre nos traditions face à ces groupes qui cherchent à chambouler tous les repères. Mais tout n'est pas aussi simple au royaume de l'identité québécoise. En effet, lorsqu'on se penche sur ces valeurs à défendre, on s'aperçoit qu'aucune d'entre elles n'est proprement québécoise. La langue française est parlée par d'autres qui ne peuvent ni ne veulent se réclamer d'ascendance québécoise, tout comme la laïcité et l'égalité entre les sexes ne sont pas non plus une chasse gardée québécoise mais des valeurs partagées une majorité de pays dans le monde entier.

Alors, nous revenons une fois de plus à la question principale de cette analyse : existe-t-il une identité québécoise? À la suite de nos observations, il semble que la réponse à cette question est qu'il n'existe pas d'identité québécoise particulière. En effet, si on se base sur une définition intrinsèque de ce qu'est une identité nationale, rien ne nous permet d'affirmer la particularité de cette dernière. Mais lorsqu'il s'agit d'émotion, de sentiment d'appartenance, alors l'identité québécoise reste vivante au cœur même de la collectivité franco-québécoise. On se retrouve au cœur même de la schizophrénie identitaire vécue par les Québécois. Alors que l'ambiance individualiste pousse chacun s'y référent de manière

particulariste, n'y pigeant que ce qui semble lui convenir, il semblerait d'ailleurs que personne ne soit plus à même d'en proposer une direction collective.

En effet, personne ne semble enclin à inscrire son identité dans un dialogue collectif. C'est d'ailleurs cette incertitude identitaire qui motive les réactions négatives à l'encontre de l'immigration éprouvée par une partie de la population québécoise. Et c'est ce manque de direction commune qui fait en sorte d'approfondir le fossé entre l'idéal collectif et les aspirations particulières. Alors que le premier s'estompe, la multiplication des particularismes prend son envol sous l'influence de l'hypermodernité.

Le Québec est confronté, comme bien des sociétés occidentales, au défi de la diversité. La mondialisation, les flux migratoires, les outils de communication abolissent les frontières et favorisent une diversification ethnique qui ébranle l'identité des groupes majoritaires comme celui que forment les Québécois d'origine canadienne française¹⁸². Ainsi le problème résiderait au fond dans ce que la majorité « canadienne-française » confortablement installée dans sa position majoritaire se voit aujourd'hui obligée de se définir dans le but d'attirer des immigrants possédant une culture qui leur est propre à faire partie de la grande famille québécoise. Cet exercice qui ne devrait a priori pas causer trop de problèmes puisque la plupart des immigrants sont conscients qu'en immigrant, ils devront se plier aux coutumes locales du pays d'accueil. Cependant, si l'intégration est un enjeu crucial, il n'en est pas moins clair que l'échange interculturel est aujourd'hui tributaire de nouveaux facteurs hypermodernes qui complexifient la donne. L'individualisation et la fragmentation de l'identité des individus de même que la multiplication des appartenances possibles proposent des chemins de vie très diversifiés, ce qui rend l'idéal de réalisation collective de plus en plus incertain, chacun le définissant selon ses propres champs d'intérêt. La mondialisation de l'information et des télécommunications de même que la place primordiale accordée à l'individu dans nos sociétés sont les principaux responsables de ces remous identitaires.

¹⁸² DESCÔTEAUX, Bernard. *Le défi de la diversité*. Le Devoir, vendredi 23 mai 2008. p.A8

En partant du principe énoncé par Mafessoli selon lequel :

Chaque fois que l'on cherche ce qui fonde, au plus proche, quelque agrégation sociale que ce soit, on retrouve le partage des idées communes, de sentiments collectifs ou images emblématiques, dont la structure de base est qu'il constitue une ambiance matricielle, et de ce fait assure l'enracinement dynamique de la société en question¹⁸³

Nous constatons que l'identité québécoise est au cœur même du débat entourant les accommodements raisonnables. Une identité qui est à ce point fragmentée qu'elle ne semble plus pouvoir se réclamer que de généralités universelles. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de remettre les pendules à l'heure. C'est l'attitude « tribale », pour reprendre les termes de Maffessoli, qui tend à dominer en situation de conflit. Une classe qui détient le pouvoir et qui est majoritaire se voit contester son autorité par une minorité qui bouleverse l'ordre établi. Car l'identité s'impose autour d'un certain discours qui allie fiction et réalité dans le but de tisser une certaine réalité de l'être qu'on peut alors opposer à une image fantasmée de l'Autre. L'image dans les sociétés actuelles prend une place aussi importante que le besoin d'appartenance, c'est pourquoi les tensions actuelles sont davantage vécues sous le mode identitaire que sur l'affrontement des classes sociales. Peu importe la disposition d'ouverture ou de tolérance des institutions, une affirmation minoritaire implique toujours une récusation de l'ordre des choses normalisé et naturalisé par ces dernières. Ces arbitraires culturels ne sont pas nécessairement inexplicables, irrationnels ou moralement injustifiables, mais toujours socialement construits dans le contexte d'un rapport de domination¹⁸⁴.

Ainsi le cœur du problème semble résider dans le fait que la société québécoise se sent menacée dans son identité de la part de groupes culturels, souvent religieux. En effet, l'immigration apporte chaque année son lot de particularismes culturels, créant des enclaves culturelles à l'intérieur même de la

¹⁸³ MAFFESOLI, M. *La transfiguration du politique*. Grasset et Fasquelle, 1992. p.132

¹⁸⁴ ARMONY, Victor. *Identité, minorité, équité*. Dans BEAUCHEMIN, Jacques et BOCK-CÔTÉ, Mathieu. *La cité identitaire*. Éditions Athéna, 2007. p.154

société majoritaire. Des divisions perçues par nombre de citoyens comme un recul de l'identité majoritaire que vient accentuer le fait que le dialogue interculturel soit souvent absent du débat. En effet, les réclamations particularistes, comme le démontre bien la crise sur les accommodements raisonnables, procède d'un glissement de l'autorité politique vers les tribunaux où les jugements sont développés à l'extérieur du cadre politique. Cette modalité donne l'impression à la population franco-qubécoise que le pouvoir juridique canadien permet une brèche dans la définition identitaire de la majorité, sans que celle-ci n'ait pu avoir l'occasion d'exprimer son point de vue.

Cet inconfort identitaire est particulièrement virulent au Québec dans la mesure où ces réactions sont le résultat d'une situation historique particulière. En effet, l'importance de l'identité québécoise réside dans le fait que la minorité québécoise est majoritairement regroupée sur un territoire, que son installation sur ce territoire remonte bien avant celle du groupe majoritaire et que cette résistance face à l'imposition culturelle canadienne anglaise est au fondement de ce qui constitue aujourd'hui l'identité québécoise. De plus, le Québec est le seul territoire de l'ensemble canadien à posséder véritablement une personnalité internationale. Les Québécois se reconnaissent dans leur État et leur identité première passe souvent par le fait d'être Québécois.

L'échelle de valeurs de l'identité collective à laquelle l'éthique de la modernité forçait l'adhésion est aujourd'hui remise en question par l'hypermodernité des sujets qui en contestent les fondements. Cependant, un certain consensus demeure, ne serait-ce que dans l'application des valeurs de base et de leurs implications dans les institutions publiques. C'est à travers la direction donnée par ces institutions que le Québec constate sa propre particularité identitaire. En effet, comme nous le rappelle Kymlicka, dans le monde moderne, une culture ne s'incarne dans la vie sociale qu'en prenant corps dans des institutions – l'école, les médias, l'économie, le gouvernement, etc.¹⁸⁵

¹⁸⁵ KYMLICKA, Will . *Op. Cit.* p.115

On peut dire, à la lumière de cette définition, que le Québec en tant que groupe national, correspond bien à cette définition d'identité sociétale distincte de celle proposée par le Canada anglais, mais que cette identité s'exprime surtout par la langue. D'où l'accent mis sur cette particularité autant par les politiques gouvernementales québécoises que par ses représentants. C'est justement sur la base de cet univers francophone qu'ils doivent continuer à s'appuyer pour construire leur avenir collectif de manière à satisfaire la majorité franco-québécoise parce que cette dernière permet la pérennité d'une référence culturelle particulière en Amérique du Nord.

Le défi reste de taille, puisque les liens identitaires établis avec la culture d'origine sont souvent si forts pour les immigrants qu'il devient très difficile de s'en départir de manière définitive pour adopter d'autres modes de vie, de penser, d'agir. Il en va de même pour l'acceptation de ces différences pour la majorité franco-québécoise. La solution réside peut-être dans l'échange et la patience. Les Québécois doivent donner le temps aux immigrants de s'établir et d'entrer en connexion avec leur nouvelle patrie, tout comme ils doivent s'interroger sur les fondements de leur propre définition identitaire pour en préciser les contours. Ce n'est qu'à ce moment que l'échange pourra avoir lieu.

Cependant, la difficulté première reste que les moyens de communication et d'échanges internationaux, de même que la nouvelle pensée hypermoderne accentuent la possibilité de rester lié à une culture d'origine forte quelque soit le pays où on habite. De plus, cet échange informationnel permet un certain stéréotypage des minorités immigrantes dans la mentalité des Québécois « de souche ». Ce qui fait en sorte de créer un fossé oppositionnel entre les identités présentes sur le territoire québécois. Les liens entre ces différents représentants restent de surface et ne permettent pas la création d'une appartenance plus profonde qui créerait un sentiment inclusif fort et particulier à la société québécoise. Ce qui pousse certains individus à faire au retour aux sources de l'identitaire et à durcir leurs positions.

Il s'agit donc de réorienter le débat québécois de manière à pousser les individus à négocier leur devenir collectif par l'entremise du dialogue politique, mais également de réaffirmer les principes mêmes de la démocratie moderne, valeur fondamentale de l'identité québécoise, de manière à ce que tous les citoyens dépassent leur identité originelle pour s'inscrire dans un dialogue politique créatif et inclusif. Cependant, il faut faire attention de respecter certaines balises. Si les immigrants en conviennent lorsqu'ils choisissent d'émigrer, les Québécois doivent également arriver à établir un cadre de références identitaires accessibles qui serviront de canevas au dialogue entre les différents représentants identitaires. On en revient alors à l'importance de la création d'un réseau de références à partir duquel les individus pourront prendre une direction commune. Malheureusement, la situation actuelle pousse davantage à la fragmentation identitaire de part et d'autre et cette unité collective où inscrire le projet éthico-politique québécois nous semble difficilement réalisable. Pour l'instant, le discours identitaire québécois manque de ces références où inscrire les grandes valeurs universelles de manière à teinter ces dernières d'une particularité proprement québécoise. Car, comme nous le rappelle Mafessoli :

Chaque fois qu'une société s'interroge sur ce qui, dans le sens le plus simple du terme assure sa réalité de société, ou encore chaque fois que l'on s'emploie à trouver les raisons qui justifient l'être ensemble, il est fait référence à l'utopie communautaire comme principe du politique¹⁸⁶.

Ce sentiment d'appartenance semble aujourd'hui de plus en plus dilué, tant par l'arrivée plus importante d'immigrants dont le phénotype permet davantage la catégorisation par culture majoritaire, tout comme par le fait que la réalité politique contemporaine influencée par l'éthique hypermoderne rend plus évanescence la représentation d'un lien commun. Deux phénomènes inéluctables qui entraînent des changements importants dans la société québécoise actuelle qui peine à renouveler sa représentation d'elle-même.

¹⁸⁶ MAFFESOLI, M. *La transfiguration du politique*. Grasset et Fasquelle, 1992. p.244

Ainsi, parce que les Québécois ont de plus en plus de difficulté à définir un projet collectif au devenir de la société, ses principes fondateurs étant liés à l'universalisme occidental, ces derniers n'arrivent plus à créer un foyer qui saurait rallier les différences de plus en plus marquées au sein de la société. Le projet collectif se retrouve alors orienté vers une version de plus en plus juridique de l'affirmation citoyenne appuyée par la politique multiculturelle du gouvernement fédéral et de la Charte des droits et libertés canadienne. Ce qui fait en sorte d'amincir encore plus l'impression de contrôle qu'ont les Québécois sur leur définition d'eux-mêmes, poussant par la même occasion certains à s'affirmer de manière hypermoderne.

Nous avons pu constater à travers notre analyse que les critiques de la judiciarisation du politique font l'objet consensus. C'est souvent l'essence même des revendications qui est contestée mais aussi le moyen utilisé pour le faire. Ce n'est peut-être que lorsque tous les citoyens du Québec, de souche comme nouveaux arrivants, arriveront à dialoguer par l'intermédiaire des instances politiques qu'ils arriveront à dépasser leurs oppositions. Ce n'est qu'à ce moment que l'avenir québécois pourra être envisagé, puisque ce n'est qu'à partir de là que les immigrants cesseront d'être eux pour devenir nous, malgré leurs différences implicites. Mais ce n'est aussi que lorsque les Québécois se sentiront en sécurité face au devenir de leur société que l'intégration pourra être vécue pleinement.

C'est cette difficulté, née du choc des cultures et alimenté par l'éthique hypermoderne, qui fait en sorte que les Québécois ont de plus en plus de mal à lier leurs aspirations identitaires à leur quotidien. Le discours n'en devient alors d'autant plus flou que les Québécois eux-mêmes n'arrivent plus à s'accorder sur ce qui représente la particularité de l'identité québécoise. Alors, comment arriver à vendre cette idée aux immigrants? Voilà ce à quoi la société québécoise fait face aujourd'hui.

La conclusion qu'on peut tirer de notre analyse sur les propos populaires énoncés au cours de la saga des accommodements raisonnables, c'est que les Québécois n'arrivent plus s'inscrire et à développer un collectif identitaire accessible, attrayant et inclusif et par ce fait, qu'ils ont raison de craindre pour leur devenir. L'identité collective ne se crée pas à partir du vide puisqu'elle est le résultat du travail collectif grâce auquel les hommes tissent leurs liens avec le monde. L'identité a une dimension politique, parce que la quête de soi n'est pas dissociable de la quête commune¹⁸⁷.

¹⁸⁷ DUMONT, Fernand. *Raisons communes*. Éd. Boréal, 1995. p.29

Bibliographie

ARMONY, Victor. « *Identité, minorité, équité.* » Dans BEAUCHEMIN, Jacques et BOCK-CÔTÉ, Mathieu. *La cité identitaire*. Éditions Athéna, 2007.

BARDIN, Laurence. *L'Analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France, 1977. p.43

BEAUCHEMIN, Jacques. *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*. Éditions Athéna, Montréal, 2004.

BEAUCHEMIN, Jacques et BOCK-CÔTÉ, Mathieu. *La cité identitaire*. Éditions Athéna, Montréal, 2007.

BISSONDATH, Neil. *Le marché aux illusions - la méprise du multiculturalisme*, Éditions Boréal, Montréal. 1995

BOURQUE, Gilles. DUCHASTEL, Jules. *L'identité fragmentée*. Éditions Fides, 1996.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Éditions Boréal, Montréal, 1996.

DUMONT, Fernand. *Raisons communes*. Éditions Boréal, Montréal, 1995.

Eid, Paul. *Entre modernité et postmodernité*. Sociologie et sociétés. Vol. XXXIII.

ELBAZ, Mikhaël et Helly, Denise (dir.) *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000

GAUCHET, M. *La Démocratie contre elle-même*. Paris, Gallimard. 2002.

HELLY, D. VAN SCHENDEL, N. *Appartenir au Québec*. Collection Culture et société, Montréal. 1995. p.139

HELLY, D. *Le multiculturalisme canadien : De la promotion des cultures immigrés à la cohésion sociale 1971-1999*. Cahiers de l'URMIS, no.6, 2000.

KYMLICKA, Will. *La citoyenneté multiculturelle*. Éditions Boréal, 2001.

LERAY, Christian. *L'analyse de contenu de la théorie à la pratique. La méthode Morin-Chartier*. Presses de l'Université du Québec, 2008.

LIPOVETSKY, Gilles. *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Gallimard, 1992. 292p.

LIPOVETSKY, Gilles. *Les temps hypermodernes*. Éditions Grasset, 2004

MACLURE, J et GAGNON, A.G. *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Québec Amérique, Montréal, 2001. p.42

MAFFESOLI, Michel. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Éditions Grasset et Fasquelle, 1992. 307p.

RAMONET, I. *Géopolitique du chaos*. Gallimard, Folio Actuel, 1997

SCHNAPPER, D. *La relation à l'autre*. Gallimard, 1998.

TAYLOR, C. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Flammarion, France, 1994.

TAYLOR, Charles. *Grandeur et misère de la modernité*. Éditions Bellarmin, 1992. 150p.

TAYLOR, C. *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*. Montréal, Boréal, 1998.

TOURAINE, Alain. *Qu'est-ce que la démocratie?* Fayard, 1994.

TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble?* Éditions Fayard, 1997.

THUOT, Jean-François. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Éditions Nota Bene, 1998.

WIEVIORKA, M. *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*. La Découverte, Paris, 1997.

Périodiques électroniques :

BAILLARGEON, Stéphane. *Ce qu'il reste de nous*. Le Devoir, Samedi 15 décembre 2007.

Chouinard, Marie-Andrée. Où est le problème? Le Devoir, Lundi, 27 août 2007.

COLLARD, Nathalie. *Du kirpan...à la charia?* La Presse, dimanche 14 mai 2006.

DESCÔTEAUX, Bernard. *Le défi de la diversité*. Le Devoir, vendredi 23 mai 2008.

FACAL, Joseph. *La majorité minoritaire*. La Presse, 22 mai 2008

FACAL, Joseph. *Le plat de résistance*. La Presse 14 novembre 2007

FACAL, Joseph. *Incredible identité*. La Presse 28 août 2008

FACAL, Joseph. *Le retour du refoulé*. La Presse, 28 novembre 2007

FACAL, Joseph. *Qui sommes-nous? (1)* La Presse, 23 novembre 2006

FACAL, Joseph. *Qui sommes-nous? (2)* La Presse, 30 novembre 2006

FACAL, Joseph. *Qui sommes-nous? (3)* La Presse, 6 décembre 2006

LAGACÉ, Patrick. *Hérouxville, la suite*. La Presse, 29 janvier 2007

LAGACÉ, Patrick. *Le freak show des accommodements raisonnables*. La Presse, 27 août 2007

LAGACÉ, Patrick. *Accommodements : la laïcité chêne contre la laïcité roseau*. La Presse, 30 mars 2007

LORTIE, Marie-Claude. *La (in)tolérance (la suite)*. La Presse, 17 septembre 2007

MARTINEAU, Richard. *Ceci n'est pas un couteau*. La Presse, 13 septembre 2008.

MARTINEAU, Richard. *Le Front de libération des roux*. La Presse, 23 juin 2008

MARTINEAU, Richard. *No Problem*. La Presse, 30 novembre 2007

NOISEUX, Jean. *Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables : rideau!* Le Devoir, 22 décembre 2007.

BOUCHARD, Gérard et TAYLOR, Charles : *La Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Rapport final*. Tiré de : <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-abrege-fr.pdf>